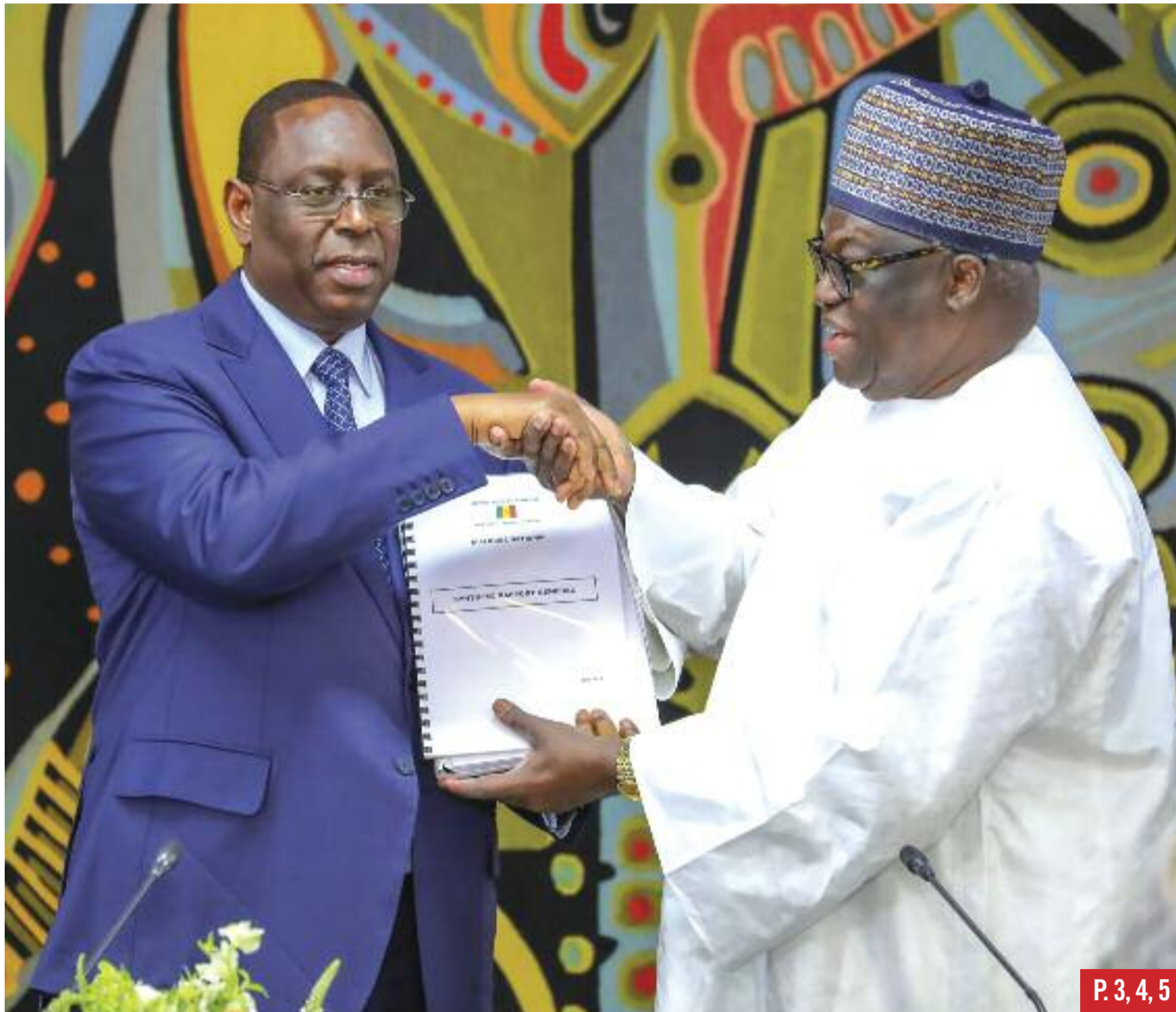


CONCLUSIONS DU DIALOGUE NATIONAL

# Cartes sur table



P. 3, 4, 5

Sur les conclusions du dialogue politique, le pouvoir n'a cédé sur aucun point qui fâche la rue. 12 points d'accord sur les questions politiques, 4 points de désaccord et des sujets en suspens. Le gouvernement a une semaine pour déposer les textes à l'Assemblée en procédure d'urgence. Macky sur sa décision à propos du 3e mandat : "Le moment est presque venu. C'est bientôt."

LEVÉE DU BLOCUS CHEZ SONKO  
À LA CITÉ KEUR GORGUI

## Les FDS dictent leur loi



P. 3

RÉGION DE MATAM

## Les populations à l'épreuve des maires fantômes



P. 6

146 CANDIDATS À L'ÉMIGRATION  
INTERPELLÉS

## La gendarmerie frappe entre Dakar, Ziguinchor, Thiès...

P. 2

THIÈS - CHARLATANISME,  
SÉQUESTRATION ET VIOL

## K.S. retrouvée après 15 ans de captivité



Illustration

P. 2

146 CANDIDATS À L'ÉMIGRATION INTERPELLÉS

# La gendarmerie frappe entre Dakar, Ziguinchor, Thiès et Saint-Louis

Dans le cadre de la lutte contre l'émigration irrégulière, le Haut-Commandement de la gendarmerie nationale a organisé, dans la semaine du 18 au 24 juin 2023, une série d'opérations de surveillance du littoral sur l'ensemble du territoire national.

A ce propos, la Division de la communication de la gendarmerie nationale renseigne avoir interpellé 146 candidats entre Dakar, Saint-Louis, Ziguinchor et Thiès. Cette opération a aussi permis d'arrêter neuf organisateurs.

Selon la même source, lors de cette opération, les hommes en bleu ont mis la main sur 120 litres de carburant hors-bord, un moteur hors-bord de 40 chevaux, un mo-teur hors-bord de 25 chevaux, une nourrice pour moteur hors-bord et une pirogue de 12 m en fibre. Trois taxis ont été immobilisés.

La gendarmerie nationale en appelle aux parents et leur de-



Illustration

mande d'être plus vigilants en cette période de préparation de la fête de Tabaski que privilégient

les organisateurs pour s'adonner au trafic de migrants majoritairement jeunes. ■

Selon lui, ces critères ont été remplis par le récipiendaire. Il ajoute que l'éthique et la déontologie sont le fondement de l'information et de la communication. Et que le combat de la fédération repose sur les intérêts matériels et moraux de ses adhérents, tels que des organes de presse et acteurs free-lance.

### CIRCULATION DES MOTOS

Sale temps pour les conducteurs de moto, en cette veille de la fête de Tabaski. Hier, encore, le préfet de Dakar, Mor Talla Tine, a rendu public un arrêté interdisant la circulation temporaire des motocyclettes et des cyclomoteurs, ce dimanche 25 juin 2023, de 13 h à minuit. Cette interdiction n'a concerné que le département de Dakar, pour des raisons sécuritaires. "Ne sont pas concernés par les dispositions du présent arrêté les motocyclettes et cyclomoteurs des forces de défense et de sécurité et ceux des services de santé", précisait l'autorité préfectorale. Soulignant que, pour des raisons dûment motivées, "une dérogation peut être accordée en cas d'urgence".

### IPRES

Les dirigeants de l'IPRES, de l'Association des Retraités Veufs Veuves et Orphelins du Sénégal (ARVOS) et de l'Association Sénégalaise des Seniors Pensionnaires de l'IPRES (ASSPI) se sont rencontrés, jeudi dernier, à l'invitation du PCA de l'IPRES, Racine Sy, pour parler de la question des retraites. Le PCA a, lors de sa prise de parole, insisté sur son attachement personnel aux aînés, ainsi que sa détermination à œuvrer pour l'amélioration de la situation des retraités, nonobstant un contexte économique et social difficile. En effet, les préoccupations de retraités sont nombreuses. Ceux de

l'ARVOS tournent autour du paiement de la pension le 1er du mois, de l'augmentation tenant compte des écarts de niveau de pension, de la possibilité pour le pensionnaire de contrôler l'exactitude du montant de la pension allouée par l'IPRES, de la représentation, avec voix délibérative des associations de retraités au Conseil d'Administration de l'IPRES, de l'amélioration de la prise en charge médico-sociale des retraités, du paiement intégral aux veuves de la pension de l'époux décédé, de la finalisation de la distribution des cartes biométriques, de la réduction du délai de prise en charge des nouveaux retraités, de la révision des textes qui datent de 1958, et de l'élargissement de l'augmentation de 10% aux bénéficiaires de la pension minimale, entre autres. En ce qui la concerne, dit-on, l'ASSPI a fait état d'un projet de mise en place d'une mutuelle de santé et a invité l'IPRES à l'y aider.

### IPRES (SUITE)

Après avoir écouté les retraités, le PCA Racine Sy a annoncé, rapporte-t-on, l'ouverture d'un bureau de l'IPRES et mise en place d'une structure médicale légère à Keur Massar. Car, "le nouveau département concentre une forte population de retraités obligés de se déplacer jusqu'à Pikine pour remplir des formalités administratives et des opérations financières, ou bénéficiaire de soins médicaux", dit-on. En outre, il a souligné que les pensions sont déposées dans les banques et les transferts électroniques effectués le 08 juin 2023. Ainsi, l'IPRES, informe-t-il, s'est fixée l'objectif de payer les pensions le 1er du mois, et compte faire les efforts nécessaires pour y parvenir. Il a ajouté que les retards de prise en charge de la première pension sont dus généralement à des dossiers de déclarations

THIÈS - PERDUE DE VUE DEPUIS UNE QUINZAINE D'ANNÉES

## Comment la BR de Thiès a cerné cette affaire le jour des "funérailles" de K. S.

L'agent de sécurité J. T. a été déféré au parquet de Thiès pour les faits de charlatanisme, séquestration et viol sur une dame qui a été perdue de vue, il y a une quinzaine d'années. Il a tenté de se suicider quand les gendarmes sont allés le cueillir.

La ville de Thiès a vécu un rare moment d'émotion, avec l'arrestation de J. T., agent de sécurité dans une structure sise à la capitale du Rail. Mais surtout avec la réapparition de K. S. qui avait disparu, il y a une quinzaine d'années.

En effet, selon nos informations, la dame du nom de K. S., qui habite dans la commune de Thiès, a fait l'objet de recherches pendant de nombreuses années. Pendant tout ce temps, toutes les tentatives entreprises par les membres de sa famille, ses amis, ses connaissances et les bonnes volontés n'ont rien donné. Avec le temps, ils en sont venus à penser qu'elle était morte. D'ailleurs, les enfants qu'elle avait laissés derrière elle ont entretemps grandi, sauf son aîné qui a perdu la vie, au début de ce mois de juin.

Ainsi, pour tourner cette page, les membres de sa famille ont organisé pour elle des funérailles à Thiès. Sauf que, coup de théâtre ! Une des personnes venues présenter ses condoléances a lâché une bombe. Elle a affirmé, à la surprise générale, avoir vu la dame K. S., portée disparue depuis autant d'années, dans la localité de Garage Bentegné, non loin de la commune de Diass. Elle a précisé qu'elle s'est totalement métamorphosée et vit en concubinage avec un certain J. T., qui n'est personne d'autre que l'un des amis intimes de son époux.

Or, ce J. T., ont indiqué nos sources, participait activement aux recherches, lorsque la dame a été portée disparue, pour brouiller les pistes.

Après ce témoignage et ses infor-



Illustration

mations "incroyables", une enquête a été ouverte. Elle a été confiée par le maître des poursuites à la Brigade de recherches de la gendarmerie de Thiès. Les investigations des éléments du commandant Mbaye Seck, le patron de la BR de Thiès, ont permis de retrouver le principal suspect à Thiès.

Mais sachant que sa cache a été découverte et les carottes étaient cuites pour lui, ce J. T. a tenté de se donner la mort, pour ne pas se faire arrêter.

En effet, selon nos sources, quand il a vu les hommes en bleu, il est monté précipitamment sur un arbre, avant de se pendre à une corde attachée à l'une des branches. Il a été sauvé de justesse par les gendarmes et évacué à l'hôpital régional de Thiès où il a reçu les premiers soins.

À sa sortie d'hôpital, J. T., informant nos sources, a été présenté au parquet de Thiès, à l'issue de sa période de garde à vue. Les enquêteurs de la BR de Thiès lui reprochent les faits de charlatanisme, séquestration et viol. ■

CHEIKH THIAM

PM

La 11e édition de la Synthèse de philosophie du professeur Songhé Diouf a été présidée, ce 25 juin 2023, par le Premier ministre Ahmadou Ba, parrain de l'édition. La rencontre a eu lieu au monument de la Renaissance africaine. Durant son speech, Amadou Ba a salué l'engagement des élèves présents à cette synthèse. "Le Bac est une étape et je souhaite que vous réussissiez vos masters, vos doctorats", a-t-il déclaré. Avant de rappeler aux élèves qu'ils sont la relève générationnelle et que leur priorité ne doit être que la quête du savoir. Ainsi, il a parlé des saccages notés à l'université Cheikh Anta de Dakar. Il souligne que le président Macky Sall va réhabiliter l'université pour qu'il puisse accueillir les futurs bacheliers dans de bonnes conditions. Le professeur Songhé Diouf a, lui, remercié le Premier ministre qui a accepté son invitation "sans aucune contrepartie politique". Ainsi, il a témoigné qu'Amadou Ba a une volonté d'accompagner la jeunesse. Il faut souligner que Premier ministre est venu à cette rencontre accompagné d'une forte délégation, dont le ministre de la Jeunesse Pape Malick Ndour. Pour rappel, les épreuves du Baccalauréat général 2023 débuteront le 4 juillet 2023.

FACS

La Fédération des acteurs de l'information et de la communication (Facs) a décerné une attestation de mérite au célèbre photographe-reporter Yakhsime Fall dit "Boy Naar". Le président de la Facs Maguette Seyni Diaw, par ailleurs directeur de publication d'"Opinion", a souligné les critères d'attribution de cette attestation. Il a cité : la qualité dans le traitement de l'information et de la communication et l'exemplarité en matière de valeurs humaines.

## ENQUÊTE

Publications - Société éditrice  
Aéroport Yoff-Dakar  
Tél. 77 849 31 49  
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur général :  
**Mahmoudou Wane**  
Directeur de la Rédaction :  
**Gaston Coly**  
Rédactrice en chef :  
**Bigué Bob**  
Grand Reporter :  
**Mor Amar**  
Chef de desk Sports :  
**Louis Georges Diatta**

Rédaction :  
Aida Diène, Lamine Diouf,  
Amadou Fall, Maguette Ndao,  
Babacar Sy Sèye, Cheikh Thiam  
Correcteur :  
Gaston Steve Coly

Directeur artistique :  
**Fodé Baldé**  
Maquette :  
**Penda Aly Ngom Sène**

Service commercial :  
enquete.commercial@gmail.com  
Tél : 77 849 31 49  
Impression : AFRICA PRINT

CONCLUSIONS DU DIALOGUE NATIONAL

# 12 points d'accord sur les questions politiques

Lancé le 31 mai dernier, le Dialogue national a été clôturé samedi au palais présidentiel.

Le président Macky Sall a reçu les conclusions. En ce qui concerne la politique, un consensus a été acté sur plusieurs points. Il y a eu douze points d'accord et quatre points de désaccord.

Des sujets n'ont pas été abordés, d'autres pas épuisés.



■ BABACAR SY SEYE

En une dizaine de jours, des centaines de citoyens, des institutions, des organisations syndicales, du patronat et des travailleurs, des organisations paysannes, la société civile... ont été mobilisés autour du Dialogue national initié par le président Macky Sall. L'idée était d'échanger et de débattre sur des problèmes communs, malgré les divergences, voire des contradictions.

Sur le plan politique, le dialogue a permis de résoudre beaucoup de contentieux, au-delà des clivages idéologiques. Au sortir de ces discussions, il y a eu des points d'accord, des points de désaccord, des points non abordés et d'autres non épuisés.

Les points d'accord sont au nombre de douze. Le premier porte sur le parrainage citoyen. À ce sujet, il y a eu un accord avec un pourcentage de 0,6 % à 0,8 % du fichier général des électeurs. Il y a aussi un autre sur la mise en place d'une commission de contrôle des parrainages qui sera logée au Conseil constitutionnel et composée de membres du Conseil constitutionnel, du greffier en chef, du représentant du candidat, du personnel administratif et technique en service au Conseil constitutionnel, de personnalités indépendantes et de représentants de la Cena.

Toujours sur le parrainage citoyen, l'on note un accord sur la reconduction et l'amélioration des mesures techniques de contrôle réalisées lors des élections législatives de 2022 et un autre sur l'institutionnalisation du tirage au sort pour le dépôt des dossiers de candidature.

## Droits civiques et politiques des candidats

Le deuxième point d'accord concerne le parrainage des élus. Sur ce point, il y a l'accord portant sur le parrainage de 8 % des députés correspondant à 13 parlementaires pour l'actuelle législature, mais également celui portant sur le parrainage de 20 % des chefs d'exécutif territoriaux correspondant à 120 maires et présidents de conseil départemental.

Le troisième point d'accord porte sur la caution. Les parties prenantes se sont mises d'accord sur le montant de la caution qui ne peut excéder la somme de 30 millions F CFA pour l'élection présidentielle.

Quant au quatrième point, il regarde la question des droits civiques et politiques des candidats. On y note l'accord sur la modification de l'article L28-3 du Code électoral en y ajoutant la mesure de la grâce. De ce fait, l'article L28-3 devra être modifié ainsi qu'il suit : "Aux personnes qui, frappées d'incapacité électorale à la suite d'une condamnation, bénéficient de la réhabilitation ou font l'objet d'une mesure d'amnistie ou de grâce. Pour les personnes bénéficiant d'une mesure de grâce, l'inscription sur les listes électorales ne pourra intervenir qu'après l'expiration du délai correspondant à la durée de la peine prononcée par la juridiction de jugement, s'il s'agit d'une peine d'emprisonnement ou d'une durée de trois ans à compter de la date de la grâce, s'il s'agit d'une condamnation à une peine d'amende."

Le point suivant concerne d'ailleurs la modification de l'article L29 du Code électoral. L'on y relève

l'accord sur la modification de l'article L29 du Code électoral en y intégrant la limitation de l'inéligibilité permanente. L'article L29 devra être modifié ainsi qu'il suit : "Cette interdiction d'inscription sur les listes électorales ne concerne que ceux qui sont condamnés pour crime, trafic de stupéfiants et pour les infractions portant sur les deniers publics à l'exception des cas prévus à l'article L28-3 du Code électoral. Pour les autres infractions, cette interdiction est de cinq ans après l'expiration de la durée de la peine prononcée."

## Candidature du président sortant

L'un des points d'accord porte sur la question de la candidature du président sortant. Les pôles ainsi que la société civile, après avoir rappelé leur position sur la question, en appellent au respect de la Constitution, des lois et règlements.

En outre, il y a le point sur le bulletin unique à l'élection présidentielle. À ce sujet, il y a l'accord sur la commande d'une étude de faisabilité sur l'opportunité ou non de l'utilisation du bulletin unique après l'élection présidentielle du 25 février 2024.

Le huitième point d'accord concerne l'évaluation des organes de contrôle et de supervision des élections (Cena-CNRA). En ce qui concerne la Cena, la question du renouvellement des mandats a été relevée, nonobstant l'accord sur la mise en place d'une commission d'évaluation de la Cena et du CNRA.

Également, les discussions ont porté sur les modalités de contrôle et d'audit du fichier électoral (accord sur la prise du décret cité à l'article L49 du Code électoral relatif aux modalités d'accès et de contrôle du fichier électoral ; accord sur l'opportunité d'un audit du fichier électoral après l'élection présidentielle du 25 février 2024).

Il y a aussi eu un accord concernant la révision de l'arrêt de la Cour de répression de l'enrichissement illicite (Crei) en date du 23 mars 2015. Il y a un consensus sur le principe de la révision de l'arrêt de la Crei en date du 23 mars 2015, conformément aux instruments juridiques en vigueur.

L'avant-dernier point porte sur les modalités de désignation du chef de l'opposition. Il est dit que celui qui est arrivé deuxième à l'élection présidentielle est désigné comme chef de l'opposition.

Le dernier point concerne la création d'un comité de suivi avec l'accord sur la création d'un comité de suivi par le gouvernement pour discuter sur les points joints en annexe.

## Les points de désaccord et les points non abordés ou non épuisés

S'agissant des désaccords, quatre points sont concernés. En premier lieu, l'on note une divergence sur l'organe de tutelle chargé des élections. Les non-alignés, l'opposition et la société civile réaffirment la nécessité d'un organe de tutelle indépendant avec une personnalité consensuelle à sa tête. À défaut, il est proposé de créer un ministère chargé des Élections dirigé par une personnalité non partisane, tandis que la majorité retient que le système actuel a suffisamment produit des résultats appréciables, gage de la crédibilité de notre système démocratique.

Le deuxième point de désaccord concerne le cumul de la fonction de chef de l'État et de chef de parti. Déjà, sur ce point, Macky Sall a déjà donné sa réponse. Il est catégorique. Sa position n'a jamais varié sur la question. Il assume sa position de chef de l'État et de chef de parti.

La troisième question concerne l'arrêt des poursuites et la libération des détenus.

Le dernier point de désaccord porte sur la déchéance électorale comme peine complémentaire.

Au chapitre des points non abordés ou non épuisés, deux sujets sont concernés : l'un porte sur le rôle et la place de la justice dans le processus électoral ; l'autre sur la modification de l'article L57 du Code électoral.

## Sept autres commissions

Par ailleurs, les sept autres commissions du Dialogue national ont consacré leurs travaux aux thèmes de l'économie et aux questions sociales, aux ressources naturelles, à la décentralisation et à la territorialisation des politiques publiques, à la culture, aux arts, à la jeunesse et aux sports, et, enfin, à la paix et à la sécurité, sans oublier l'environnement et le cadre de vie.

Elles ont élaboré, chacune dans son domaine, des propositions que Macky Sall trouve pertinentes et réalistes. "J'accepte globalement, le temps d'approfondir toutes les recommandations et de voir les modalités de leur mise en œuvre", a indiqué le président de la République. ■

## LEVÉE DU BLOCUS CHEZ SONKO À LA CITE KEUR GORGUI

### Les FDS dictent leur loi

Préparée depuis plusieurs jours, la levée du blocus de la maison d'Ousmane Sonko, à la cité Keur Gorgui, n'a pas réussi. Les membres de la plateforme F24 s'étaient donné rendez-vous ce dimanche pour y mettre fin. Les forces de défenses et de sécurité les ont dispersés à coups de gaz lacrymogènes.

Annoncée depuis quelques jours à travers une campagne sur les réseaux sociaux, la levée du blocus de la maison du leader de Pastef, Ousmane Sonko, sise à la cité Keur Gorgui, promise par l'opposition à travers la plateforme F24, n'a pas eu lieu hier. Les forces de défenses et de sécurité (FDS) avaient pris le soin de bloquer toutes les voies qui mènent chez le leader de l'opposition, dès les premières heures de la journée. En nombre et armées jusqu'aux dents, elles n'ont éprouvé aucun mal à contrecarrer les plans des soutiens du leader de Pastef.

En début d'après-midi comme promis, des membres de l'opposition, dont Dr Cheikh Tidiane Dièye, le coordonnateur national de la plateforme Avenir Senegal Bi Ñu Begg et membre de la coalition Yewwi Askan Wi (YAW), Dr Cheikh Dieng, patron du parti Fraternité éthique pour le progrès et la prospérité Tawfekh (Feep/Tawfekh), Maimouna Bousso de Force citoyenne, Moustapha M. Guirassy de Sénégalais unis pour le développement, Cheikh Tidiane Youm du Parti de l'unité et du rassemblement (Pur) et Déthié Fall, président du Parti républicain pour le progrès (PRP) se sont donné rendez-vous à la cité Keur Gorgui.

Sur les lieux, ils ont eu le temps de parlementer avec des limiers en faction. Ces derniers leur ont refusé l'accès, prétextant avoir reçu des ordres. La bande à Guirassy a eu beau négocier pour passer, ils n'ont pas obtenu gain de cause.

Mieux, au bout de quelques secondes, les forces de l'ordre ont chargé, en lançant des gaz lacrymogènes pour les disperser. Ce fut le sauve-qui-peut chez les politiques qui étaient accompagnés de leurs gardes du corps. Chacun des leaders est allé tranquillement prendre sa voiture, avant de quitter les lieux et

rentrer chez lui sans faire de déclaration.

Quelques minutes après, via sa page Facebook, Déthié Fall a fait un communiqué pour expliquer ce qui s'est passé. "Chers compatriotes, comme d'habitude, ils (les hommes de tenue) nous ont gazés pour nous empêcher de rendre visite au président Ousmane Sonko membre de Yewwi Askan Wi. C'est très déplorable pour notre pays, jadis connu et respecté pour sa démocratie et les libertés, aujourd'hui piétinées par le régime de Macky Sall", a tonné le président du PRP.

Plus d'une heure après, des membres de Pastef sont venus aussi pour lever le blocus. Ils n'ont pas eu la chance des membres de la plateforme F24, vu qu'ils ont été interpellés. Il s'agit des députés et responsables Pastef à Touba Cheikh Thioro Mbacké, du coordinateur Pastef à Nguinguineo, Bacary Diédhiou, Alphonse Sambou et Ismaila Diallo. Ils ont été par la suite acheminés dans les locaux de la Sureté urbaine du commissariat central de Dakar.

Pendant ce temps, à la cité Keur Gorgui, les FDS veillaient au grain. Leur mot d'ordre était de ne point accepter de rassemblement. Même la circulation, qui était impraticable les jours de manifestation, était fluide.

Il faut souligner qu'El Hadj Malick Gakou les avait devancés sur les lieux. Il n'était pas sur les lieux quand les FDS ont chargé.

Sur les réseaux sociaux, des partisans de Pastef ont traité de tous les noms d'oiseaux les leaders de leur formation politique et de la plateforme F24, soutenant qu'en agissant ainsi, c'est-à-dire en ne résistant pas face aux FDS, ils ont trahi Ousmane Sonko. ■

CHEIKH THIAM

MACKY SALL À LA CLÔTURE DU DIALOGUE NATIONAL

# “Chacun des points d'accord, que j'accepte, va être pris en charge par l'État”

Le président Macky Sall a reçu les conclusions du Dialogue national, ce samedi. Il promet de veiller à l'examen des rapports de toutes les commissions. Le gouvernement a une semaine pour déposer les textes à l'Assemblée nationale en procédure d'urgence.

— BABACAR SY SEYE

“Les rapports de toutes les commissions seront examinés avec attention, notamment les recommandations qui doivent entraîner la prise de mesures pour améliorer les acquis et leur donner un contenu d'efficacité et de réalisme”, a rassuré Macky Sall lors de la cérémonie de clôture du Dialogue national.

Selon toujours le chef de l'État, il convient de définir le format du comité de suivi et d'évaluation du Dialogue national, dont beaucoup de conclusions pourront servir dans l'exécution des programmes du Plan Sénégal émergent.

Le président Sall se dit déterminé à œuvrer pour la gestion des dossiers qui concernent directement la vie des populations, notamment la frange jeune. Il a ainsi souligné l'engagement suscité par le dialogue qui est “une expression éloquente de la consolidation et de l'élargissement du camp de la défense de la République et du respect des institutions”. Il invite, d'ailleurs, à l'élargissement des bases de cet élan.

Sur les questions politiques, 12 points ont fait l'objet d'accord sur les TDR qui figuraient dans le programme des discussions de la commission politique. Le président s'est félicité de cet état de fait. “Ce résultat est excellent, dans la mesure où chacun de ces douze points d'accord est une piste pour faire avancer la démocratie sénégalaise dans sa



féconde diversité”, s'est-il réjoui.

“Fruit de débats francs et profonds, chacun des points d'accord, que j'accepte, va être pris en charge par l'État et ses structures, pour les transformer en mesures concrètes, dans des délais raisonnables et trouvera sa place et jouera son rôle dans l'architecture juridique de notre pays, au profit de tous et pour contribuer à la consolidation de notre modèle démocratique”, a-t-il poursuivi.

Par conséquent, pour donner tout son sens à ce dialogue national, à son contenu et avec les conséquences

qui en ont résulté, Macky Sall indique qu'il veillera à la mise en œuvre effective des mesures et actions proposées.

Il donne rendez-vous très prochainement. “Je prendrai, sans tarder, les dispositions nécessaires à cet effet”, a-t-il promis.

À ses yeux, les résultats de ce Dialogue national permettront au Sénégal de poursuivre son développement, avec les éclairages nouveaux, utiles au gouvernement et aux institutions de la République. “Je vous invite, épaule contre épaule, à poursuivre notre marche sur le che-

min du développement concerté. Dans l'union des cœurs et des esprits, notre quête commune engendrera de nouvelles conquêtes, pour le développement de notre pays au service des populations. Le génie sénégalais, qui a déjà fait la preuve de sa générosité et de son réalisme, nous accompagnera dans la poursuite de l'entreprise destinée à nous conduire à l'atteinte de nos objectifs de développement et à la préservation de la sécurité collective, pour l'épanouissement des Sénégalaises et des Sénégalais”, a convié Macky Sall.

Le gouvernement a une semaine pour déposer les textes à l'Assemblée nationale en procédure d'urgence.

Événements de juin et 3e mandat

Le président a félicité ceux qui ont pris part à ce Dialogue national. D'après lui, un esprit d'ouverture a animé les participants à ce rendez-vous, ce qui aurait permis l'instauration d'un climat apaisé, propice aux échanges fructueux qui ont abouti à l'essentiel des résultats attendus. “La nécessité de cette union sacrée autour de l'essentiel a été bien appréhendée par toutes et par tous. Au-delà des questions politiques, vous avez planché, avec beaucoup de perspicacité, sur les grands dossiers du développement économique et social de notre cher Sénégal”, a-t-il salué.

Et de souligner : “Il est des moments où notre commun vouloir de vie commune doit être validé par un nouvel élan mû à la fois par l'es-

prit et le cœur de tous ceux qui entendent préserver l'essentiel, c'est-à-dire la forme républicaine de l'État, la paix civile, la stabilité, la sécurité de notre pays et notre modèle démocratique célébré dans le monde entier. Voilà campés les fondements du Dialogue national que nous avons lancé ensemble le 31 mai 2023”.

Le chef de l'État d'indiquer que le choix de dialoguer a été fait, bien avant les dérives graves des 1er, 2 et 3 juin 2023, événements inédits pendant lesquels beaucoup de sites sensibles ont été ciblés. Il y a eu, dit-il, des atteintes et des dommages sur les biens publics, les biens privés et sur des personnes, d'innocents citoyens, dont certains ont perdu la vie. Il note que ces faits ne resteront pas impunis.

“Il est établi que ces faits sont assimilables à des actes terroristes qui n'ont pas épargné les temples du savoir où des générations de Sénégalais et d'Africains ont été formées. Tout cela nous conforte dans notre option et dans notre démarche qui consistent à examiner, ensemble, les écueils, les contraintes du réel, pour nous employer à les dépasser dans l'effort et la persévérance solidaires”, a-t-il dénoncé, soutenant que l'entrée prochaine du Sénégal dans l'économie pétrolière et gazière impose plus de vigilance et plus de détermination dans la défense des acquis.

Au sujet du 3e mandat, Macky Sall promet de se prononcer le moment venu. “Le moment est presque venu. C'est bientôt. Ce qui est sûr, c'est que le Dialogue national a posé les conditions pour qu'il y ait des élections apaisées”, dit-il, donnant ainsi rendez-vous.

Il ajoute, en gardant le suspense : “Les gens de l'opposition veulent, mais ceux de l'Alliance pour la République aussi ont une volonté différente. En tout cas, il y aura une compétition saine”. ■

## ÉCO-SOCIAL

SOUTIEN AU SYSTÈME DE VACCINATION DU SÉNÉGAL

## 2,5 milliards F CFA en matériel et moyens logistiques offerts par le Japon

Le ministère de la Santé et de l'Action sociale a réceptionné, avant-hier, des équipements de chaîne de froid et des moyens logistiques d'une valeur de 2,5 milliards F CFA de la part du Japon, destinés à renforcer le système de vaccination du Sénégal.

— CHEIKH THIAM

“L'Agence japonaise de coopération internationale (Jica) vient d'offrir du matériel et de la logistique destinés à notre système de vaccination. Ce qui n'est pas une première, comme l'a rappelé la ministre de la Santé et de l'Action sociale (MSAS), lors de la cérémonie de réception. Entre 2021 et 2022, renseigne Dr Marie Khemessse Ngom Ndiaye, la coopération japonaise a octroyé au Sénégal un total de 277 réfrigérateurs de type TCW 40, dont sept fonctionnent à l'énergie solaire. Ce qui témoigne, dit-elle, de son attachement aux bonnes conditions de conservation

des vaccins, à leur transport et à leur stockage. “Ces équipements ont été distribués aux unités de vaccination au niveau de toutes les régions du pays. Le lot que nous avons réceptionné, conforme aux normes et standards de conservation et de distribution des vaccins, est constitué de 100 mini-réfrigérateurs-congélateurs portables de type Deep Freezer et de 10 véhicules de transport de vaccins de type 4x4 de marque Toyota Land Cruiser 78. Cet important matériel viendra compléter la logistique déjà en place sur le terrain et sa répartition se fera conformément aux termes du plan de réhabilitation de la chaîne de froid du pays et devra permettre aux districts bénéficiaires

d'offrir un meilleur accès aux services de vaccination avec équité et efficacité dans les zones couvertes”, a promis le ministre.

De son côté, l'ambassadeur du Japon au Sénégal a souligné que ce don, d'une valeur 514 millions de yens, soit environ 2,570 milliards F CFA, comprend 10 véhicules de transport de vaccins, 100 réfrigérateurs-congélateurs portatifs pour leur conservation et leur transport dans des conditions adaptées, 53 000 tests rapides de Covid destinés au personnel médical chargé de la vaccination et deux séquenceurs de dernière génération pour les laboratoires de base.

En effet, souligne Izawa Osamu, la

santé a été identifiée, d'un commun accord, entre les deux pays, comme un domaine prioritaire de leur coopération. Le Japon, poursuit-il, attache une attention particulière à ce secteur, un des piliers de la sécurité humaine. “Cette cérémonie nous permet de renforcer le soutien multiforme que le gouvernement du Japon a apporté au peuple ami du Sénégal pour soutenir les efforts du gouvernement du Sénégal pour conduire des campagnes de vaccination, pour un accès équitable et sécurisé aux vaccins partout à travers le pays. À ce titre, il est bien de rappeler le soutien que le Japon apporte à l'Institut Pasteur de Dakar, dans une perspective de souveraineté en matière de

production de vaccins et l'appui à travers l'Unicef pour l'acquisition de vaccins et la consolidation de la chaîne de froid. La disponibilité de vaccins apporte un nouvel espoir pour vaincre les maladies, sinon en réduire considérablement l'ampleur et leur impact sur notre vie quotidienne”, a souligné le diplomate.

Il a aussi insisté sur le fait de relever le défi de leur conservation dans des conditions optimales et de leur transport dans les coins les plus reculés du pays. D'où ce don en équipements de chaîne de froid et en moyens logistiques.

Toutefois, Izawa Osamu a insisté auprès des autorités sénégalaises sur la nécessité d'accélérer les procédures douaniers pour la mise à disposition des équipements aux bénéficiaires. D'autant que ce retard, explique-t-il, crée des surcoûts qui impactent négativement sur le budget disponible pour les équipements. Il ajoute que toutes ces initiatives traduisent en actes l'Initiative pour la promotion de l'accès universel à la santé et au bien-être en Afrique, présentée dans le cadre de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad). ■

## DIALOGUE POLITIQUE

# Entre 2021 et 2023, Macky Sall toujours au contrôle

Alors que les participants au dialogue national ont livré leurs conclusions au président de la République, le pouvoir n'a cédé sur aucun point qui fâche la rue.



Macky Sall et Khalifa Sall

— LAMINE DIOUF

En mode "Fast Track", le Dialogue national a rendu, hier, ses conclusions au président de la République, Macky Sall, qui l'avait lancé trois semaines plus tôt. Comme en 2021, il s'est clôturé à la veille d'élections (présidentielle en 2024) à la va-vite pour respecter les dispositions de la CEDEAO. Comme en 2021, il ira vers des modifications du Code électoral pour lâcher un peu de lest à l'opposition. Comme en 2021, enfin, la majorité n'a cédé sur aucune question qui fâche, le président de la République sortant encore renforcé de ces discussions.

Au palais de la République, devant les participants qui ont bien voulu répondre à son appel, Macky Sall a relativisé les conclusions du Dialogue national dont il a reçu le rapport final. "Ces décisions ne sont que des recommandations. C'est au président de la République de décider de la pertinence de leur application", précise Macky Sall. Mais l'on se dirige de manière certaine vers une nouvelle modification du Code électoral. Le gouvernement étant sommé de se hâter pour que cette séance en procédure d'urgence se fasse avant que l'on ne rentre pas dans les six mois avant le 25 février 2024, date de la Présidentielle.

## Des concessions accordées aux opposants

Le Dialogue national 2023 a cette similitude avec celui de 2019, terminé en 2021. Si celui-ci avait abouti à un toilettage du Code électoral, sans céder sur le parrainage et les candidatures des grandes figures de

l'opposition de l'époque, le dernier conclave apporte quelques concessions.

En effet, les modifications annoncées sur le Code électoral devraient permettre à Khalifa Sall et à Karim Wade de participer à la Présidentielle 2024.

En 2021, le président de la République avait catégoriquement refusé la suppression ou la modification des articles L31 et L32, base de l'inéligibilité des deux opposants, qu'une évaluation du processus électoral par des experts internationaux recommandait. Ces deux articles, devenus L29 et L30 du code 2021, ne seront toujours pas supprimés. Mais l'article L.29 va être modifié pour y ajouter la limitation de l'inéligibilité permanente.

Ainsi, il sera inclus dans la loi que "cette interdiction d'inscription sur les listes électorales ne concerne que ceux qui sont condamnés pour crime, trafic de stupéfiants et pour les infractions portant sur les deniers publics, à l'exception des cas prévus à l'article L28-3 du Code électoral. Pour les autres infractions, cette interdiction est de cinq ans après l'expiration de la durée de la peine prononcée".

## La grâce présidentielle rajoutée au Code électoral

Mais ce qui est décisif pour la participation de Karim Wade et de Khalifa Sall dans le nouveau Code électoral à venir, c'est la modification de l'article L28-3 ainsi qu'il suit : "Aux personnes qui, frappées d'incapacité électorale à la suite d'une condamnation, bénéficient de la réhabilitation ou font l'objet d'une mesure d'amnistie ou de grâce. Pour

les personnes bénéficiant d'une mesure de grâce, l'inscription sur les listes électorales ne pourra intervenir qu'après l'expiration du délai correspondant à la durée de la peine prononcée par la juridiction de jugement, s'il s'agit d'une peine d'emprisonnement ou d'une durée de trois ans à compter de la date de la grâce, s'il s'agit d'une condamnation à une peine d'amende."

Les candidats déclarés de Taxawu Sénégal et du PDS seront ainsi éligibles, leur période de condamnation épuisée et ayant tous les deux bénéficié d'une mesure de grâce présidentielle depuis plus de trois ans.

Toutefois, Karim Wade sort de ce dialogue avec une petite victoire personnelle, si le "consensus sur le principe de la révision de l'arrêt de la Cour de répression de l'enrichissement illicite (Crei), en date du 23 mars 2015, conformément aux instruments juridiques en vigueur", est mis en œuvre.

## Le parrainage allégé, moins contraignant pour les partis représentatifs

D'autres avancées par rapport au Code électoral 2021 sont notées sur le parrainage. Jadis réclamés pour 0,8 et 1 % du fichier général des électeurs en 2021, les consensus au dialogue 2023 ont permis un allègement à un pourcentage de 0,6 à 0,8 % du nombre d'électeurs. Mais l'avancée majeure est que le parrainage ne sera plus exclusivement citoyen. Il intègre désormais le parrainage par des élus.

En effet, un accord a été trouvé portant sur "le parrainage de 8 % des députés correspondant à 13 parlementaires pour l'actuelle législature", ou "de 20 % des chefs d'exécutif territoriaux correspondant à 120 maires et présidents de conseil départemental présentement".

Le Dialogue national 2023 s'est tenu dans un contexte bien plus tendu que celui de 2021. Et beaucoup de questions qui agitent l'actualité politique depuis plusieurs mois ont bien été inscrites sur les termes de référence de la commission politique du dialogue, comme les "candidatures à l'élection présidentielle et aux élections législatives", "la question de la candidature du président sortant", "le rôle et la place de la justice dans le processus électoral" ou encore "l'arrêt des poursuites et de la libération des détenus" politiques, etc.

## Macky reste au contrôle

Ces questions sur lesquelles le pouvoir est souvent pointé du doigt, aucune avancée majeure n'a été notée. Si les trois-quarts des participants (non-alignés, opposition et société civile) affirment la nécessité d'un organe indépendant d'organisa-

## SANCTIONS CONTRE LE RÉGIME DU PRÉSIDENT MACKY SALL

### Des Sénégalais de Canada saisissent le Premier ministre Trudeau

Après une plainte à la Cour pénale internationale déposée par l'avocat franco-espagnol Juan Branco, c'est au tour des Sénégalais établis au Canada de sonner la charge contre le régime de Macky Sall. Ils demandent au Premier ministre canadien Justin Trudeau l'application de la loi de Serguei Magnitski au président Macky Sall et les dignitaires sénégalais.

C'est à travers une lettre que les Sénégalais établis au Canada se sont adressés au Premier ministre Justin Trudeau, pour lui demander de considérer l'application de la loi Serguei Magnitski aux dirigeants sénégalais impliqués dans des violations graves des droits humains. Dans la lettre, ils ont détaillé les derniers événements avec la mort de plus de 30 personnes, disent-ils, et la détention de plus de 650 prisonniers politiques et d'opinion, dont des journalistes, élèves, enseignants et des membres de la société civile. Toujours, ils rapportent que la justice est instrumentalisée pour mettre les opposants et les critiques du régime en prison, que les manifestations sont interdites et le recours à des mercenaires appelés "nervis" qui sont au service du parti politique présidentiel.

Dans la missive, ils mentionnent l'implication des organisations internationales, notamment les préoccupations du Haut-Commissariat de l'ONU aux Droits de l'homme quant à "l'évolution des Droits de l'homme au Sénégal" et que l'ONU réclame "une enquête indépendante". Ils mentionnent aussi Amnesty International qui a demandé d'enquêter immédiatement de façon indépendante et transparente sur la mort de 23 personnes, dont trois enfants, lors des manifestations des 1er et 2 juin, et de faire la lumière sur des personnes civiles armées opérant aux côtés des forces de sécurité, sur l'utilisation des enfants comme boucliers humains et que, par ailleurs, l'Unicef et des organisations des droits de l'enfant ont aussi demandé à l'État du Sénégal de mener une enquête pour situer les responsabilités.

En ce qui concerne la presse, les Sénégalais du Canada évoquent le recul du Sénégal dans le classement mondial de la liberté de la presse établi par

l'ONG Reporters sans frontières (RSF). Ceci s'explique, d'après eux, par l'arrestation de journalistes qui critiquent le pouvoir et que des médias internationaux ont largement documenté la présence des nervis et la répression de la jeunesse contre le président Macky Sall.

Ils ont aussi abordé la situation d'Ousmane Sonko, avec sa maison barricadée par la police depuis trois semaines, qui empêche ses avocats et ses proches collaborateurs de lui rendre visite. Ils rappellent que l'ancien ministre, fils de l'ancien président Abdoulaye Wade, Karim Wade, et Khalifa Sall, ancien maire de la ville de Dakar ont été écartés de l'élection présidentielle de 2019 et qu'ils continuent de subir les condamnations "de la justice du président Macky Sall" qui, pour eux, "sa volonté de briguer un troisième mandat anticonstitutionnel et immoral est la source des tensions au Sénégal".

Ainsi, les Sénégalais du Canada demandent au Premier ministre Trudeau d'appliquer la loi de Serguei Magnitski qui permet d'imposer des sanctions ciblées à l'encontre d'individus responsables des violations des Droits de l'homme et aussi celles de mesures économiques spéciales qui offrent un cadre légal approprié pour prendre des mesures contre les dirigeants sénégalais impliqués dans ces atrocités, comme cela se fait pour d'autres pays.

D'après eux, ceci va montrer que le Canada ne tolère pas les atteintes aux droits fondamentaux et qu'il est déterminé à soutenir les victimes de violations de Droits de l'homme. Ils espèrent que leur pays d'accueil continuera à jouer un rôle actif dans la promotion des Droits de l'homme et de la justice à l'échelle internationale. ■

NDEYE KHOUDIA DIENG (STAGIAIRE)

tion des élections avec une personnalité consensuelle à sa tête, la majorité retient que le système actuel a suffisamment produit des résultats appréciables, gages de la crédibilité de notre système démocratique. Ce point n'a pas évolué depuis 2021 et c'est bien le ministère de l'Intérieur qui va organiser la Présidentielle 2024.

D'autres points refusés par la majorité présidentielle sont le retrait du cumul de la fonction de chef de l'État et de chef de parti ; la déchéance électorale comme peine complémentaire et l'arrêt des poursuites et la libération des détenus politiques.

Quant au rôle et la place de la justice dans le processus électoral, de même que la modification de l'article L57 du Code électoral relatif aux conditions d'éligibilité, d'inéligibilité et d'incompatibilité, ces points n'ont pas été discutés.

Bien qu'ayant fait quelques concessions à l'opposition politique, le Dialogue national 2023 n'a réglé aucun point justifiant la tension politique grandement liée à une troisième candidature de Macky Sall et aux

menaces qui pèsent sur la candidature du leader de Pastef Ousmane Sonko.

## Troisième mandat, candidature de Sonko : des questions différées à plus tard

Au Dialogue national, il a été aussi question de la candidature du président sortant qui doit être ramenée "au respect de la Constitution, des lois et règlements". Position adoptée par les non-alignés, l'opposition, la majorité et la société civile. En d'autres termes, il faudra laisser le Conseil constitutionnel décider des candidatures qui seront déposées en décembre prochain.

Malgré cela, chaque pôle a rappelé sa position sur la question.

Quant au leader de Pastef, qui a rejeté ce Dialogue national, il est toujours sous résidence surveillée, au moment où des membres de la direction de son parti sont emprisonnés. La situation sur son éligibilité ou pas reste floue, après ses condamnations à six mois de prison avec sursis pour diffamation et à deux ans de prison ferme pour "corruption de la jeunesse", dans une affaire de viol présumé. ■

## RÉGION DE MATAM

# Les populations à l'épreuve des maires fantômes

Dans la région de Matam, elles sont légion, les collectivités territoriales qui sont gérées par les édiles ayant élu domicile à Dakar. Sur les 365 jours de l'année, certains maires "fantômes" passent moins de 30 jours dans leur commune. Ils ont choisi de se reposer sur leurs hommes de confiance pour télégérer les affaires de la cité. Matam-commune et Orefondé font office d'exceptions.



Illustration

DJIBRIL BA (MATAM)

**P**ourquoi ont-ils voulu être maires, si c'est pour désertir le fauteuil après l'avoir conquis ? C'est la question qui taraude l'esprit de la grande majorité des populations de la région de Matam qui remarque que la quasi-totalité des maires élus en 2022 n'est jamais dans leurs communes respectives.

Dans le département de Matam qui compte 10 communes, seul le maire de Orefondé, Amadou Yero Ba, est résidant permanent. Tous les neuf autres maires vivent loin du Fouta où ils viennent qu'occasionnellement. Un paradoxe difficilement explicable. Durant les dernières élections municipales, ils s'étaient donnés corps et âme, déployant de gros moyens pour remporter la palme. Des victoires acquises au prix de gros sacrifices financiers. Mais après la conquête, les maires préfèrent s'installer loin des rigueurs du Fouta.

## Abdoulaye Sally Sall absent pour des raisons de santé

À Nabadji Civol, la commune est dirigée, depuis près d'une décennie, par le riche homme d'affaires Abdoulaye Sally Sall. Mais selon les populations, le maire est invisible dans la localité. Ayant son somptueux domicile au village de Boyinadji, situé à quelque 4 km de Ourossogui, Abdoulaye Sally Sall, à cause de son business, ne vit pas au Fouta. Ses séjours dans sa commune sont occasionnels. Mais pour la gestion des affaires de la municipalité, il s'est trouvé des hommes de confiance comme Aliou Badiane et Dème de Ndouloumadji. Une manière de faire qui déplaît profondément Oumar Ndiaye, professeur habitant à Nabadji Civol. "Nous sommes dirigés par un maire fantôme. Abdoulaye Sally Sall ne connaît même pas son bureau à la mairie. Depuis qu'il est à la tête de cette commune, je n'ai jamais vu un document portant sa signature. Ce sont ses adjoints qui gèrent la commune. Je pense que ce qui l'intéresse dans tout ça, c'est juste le titre de maire", fulmine le professeur.

Cette absence prolongée est expliquée par le premier magistrat de Nabadji Civol, Abdoulaye Sally Sall : "Je suis régulièrement hors du Sénégal pour des soins. Des soucis de santé me retiennent loin de la commune, mais je suis de très près tous les dossiers", explique-t-il au bout du fil.

Dans les autres localités, le fauteuil du maire est vacant. À Ogo, la mairie, qui a changé de main en février dernier, est aujourd'hui dirigée par Abou Diallo Balel, un émigré qui a fait for-

tune au Gabon. À la place du très influent secrétaire municipal Amadou Kane Diallo, qui gérait "tout", c'est Abdoul Ndiaye qui assure la direction de la commune. Le maire, submergé par son business, a délégué une portion de son pouvoir à son conseiller personnel et à son secrétaire municipal.

Mais selon quelques témoignages d'agents travaillant à la mairie, Abou Diallo Balel vient au moins une à deux fois par mois à la mairie pour signer les "dossiers importants". D'ailleurs, selon certaines indiscretions, le maire n'aurait pas confié son cachet à ses adjoints. Il le garde jalousement avec lui.

## Aziz Wellé : "Qu'est-ce que le maire pourrait gérer en restant à Nguidjilone ?"

À Nguidjilone, la commune de l'ancien ministre Sada Ndiaye, c'est aussi un autre Abdoul Ndiaye qui cristallise la confiance du maire élu Samba Leldo Seck, l'oncle maternel de l'honorable député Farba Ngom. Les populations ne voient que rarement le maire qu'elles ont élu. Mais selon Abdoul Aziz Wellé, un proche collaborateur du maire, cette absence est une nécessité pour booster le développement de la commune.

"Le maire Samba Leldo Seck n'est pas toujours présent à la mairie de Nguidjilone. C'est parce qu'il a son travail à Dakar. Mais surtout, c'est la stratégie que nous avons déployée pour mieux servir la commune. Qu'est-ce qu'il pourrait régler s'il restait à Nguidjilone ? Ici, à Dakar, chaque jour, il va rencontrer des chefs de service, des directeurs et des hommes influents pour plaider la cause de Nguidjilone. Nous avons un homme de confiance sur place, Abdoul Ndiaye, qui se charge des affaires courantes. Le maire et nous ses collaborateurs, on se rencontre chaque semaine, ici à Dakar, pour exécuter les recommandations du conseil municipal. Si aujourd'hui les choses commencent à bouger, c'est parce que le maire travaille loin de la commune, mais toujours pour la commune", explique le professeur à l'École des beaux-arts de Dakar.

Ainsi, le prix de l'assiduité est remporté, haut la main, par le maire de Orefondé. Il est, selon les témoignages recueillis sur place, celui qui ne s'absente qu'occasionnellement. Une présence dans son terroir que certains expliquent par le fait qu'il ne cumule pas des fonctions. Tout le contraire des autres édiles.

La commune d'Agnam est dirigée par l'un des hommes les plus puissants du régime, le député-maire Farba Ngom. Ses hautes responsabilités dans l'APR l'empêchent d'habiter

dans son terroir. À Thilogne, c'est Mamadou Elimane Kane qui est aux manettes, après avoir renversé Sidy Kawory Dia. Le fils du premier maire Elimane Kane s'était installé dans la capitale bien avant son élection pour mieux gérer ses investissements dans le secteur des assurances. Il a opté pour la télégestion. C'est à Yaya Diop, Sick Baal et Aboubacry Kane de donner corps à sa vision pour la commune.

L'ancien ministre Yaya Abdoul Kane, maire de Dabia et actuel directeur général de l'Agence de gestion du patrimoine bâti de l'État (AGPBE) et le député Khalilou Wagué, maire de la commune de Bokidiawe, éprouvent toutes les peines du monde pour trouver le temps de se pencher sur les dossiers de leur municipalité. Le maire de Bokidiawé, outre ses responsabilités à l'Assemblée nationale, est un illustre homme d'affaires qui a son business dans beaucoup de pays en Afrique. Son agenda chargé semble peu compatible avec la "gestion des détails" d'une commune rurale sans ressources.

Même la ville de Ourossogui, qui porte le titre de "Poumon économique de la région Matam", n'a pas un maire résident. Moussa Bocar Thiam, par ailleurs ministre de la Communication, a choisi son jeune frère Souleymane Thiam pour gérer la cité.

Cependant, les populations de la capitale régionale peuvent se targuer d'avoir un maire assidu. Mamadou Mory Diaw, bien que nommé président du Conseil de surveillance de l'Ageroute, parvient à trouver du temps pour venir "régulièrement" à Matam.

## Yero Guissé : "Ils sont indignes d'être maires"

Dans la quasi-totalité des collectivités territoriales de la région de Matam, les populations n'ont pas le privilège de côtoyer leur maire. Ainsi, retrouver le maire élu dans son bureau relève du miracle. Un constat qui attriste les jeunes engagés dans les mouvements associatifs. Yero Guissé, blogueur et activiste, est loin d'être un fan de cette manière de gérer. "Les maires élus du Fouta qui résident à Dakar constituent un véritable handicap pour leur collectivité. On ne peut pas venir dans une commune, solliciter le suffrage des populations et une fois élu, on décide de rester à Dakar pour s'occuper de ses affaires. On est élu maire parce qu'on doit régler les problèmes des populations. On est élu parce qu'on doit être présent aux côtés des populations", fustige le jeune activiste.

Il ajoute : "Un maire doit être présent pour résoudre les difficultés. Je ne pense pas qu'un maire qui reste à Dakar pourrait régler un problème local. Souvent, les hommes qui les représentent ne savent ni lire ni écrire et ne peuvent même pas signer un extrait de naissance. Un maire responsable ne doit pas abandonner sa commune pour ne revenir que pour des funérailles ou pour les fêtes de Korité et de Tabaski ou encore lors des campagnes électorales. Ceux qui le font sont indignes d'être maires", martèle ce jeune, un des plus écoutés du Fouta. ■

## AVIS DE DÉCÈS



La famille Koundio et Anne à le regret de vous faire part du décès de **DIEYNABA ANNE** communément appelée Mère Anne. Décès survenu le 23 juin 2023 à Guédiawaye **Paix à son âme !**

MODOU FALL, ALIAS "L'HOMME PLASTIQUE"

# "Le fait de brûler le plastique crée d'autres problèmes"

La pollution plastique continue d'alimenter les débats. Son impact sur l'environnement se fait ressentir dans le monde entier. Dans cette interview, Modou Fall, alias "L'homme plastique", se prononce sur de nombreux sujets, dont le recyclage des produits plastiques et les lois promulguées et ensuite bafouées sur l'utilisation du plastique.

■ PAR SOKHNA AMINATA DIOP (STAGIAIRE)

**Quelles sont les alternatives aujourd'hui envisagées pour le plastique jetable ou à usage unique ?**

Les alternatives au plastique à usage unique, ça peut être des sacs réutilisables, des sacs en tissu, des paniers et même des gourdes réutilisables. Il y a plusieurs méthodes qui peuvent permettre à chaque citoyen sénégalais de ne plus utiliser un objet en plastique. Mais malheureusement, le manque de volonté de nos autorités pose problème. Nous avons démontré par tous les moyens qu'il est possible de se passer des sachets en plastique.

**Vous insistez beaucoup sur les conséquences nocives de ces produits en plastique sur l'environnement...**

Oui, ce sont des produits jetables. On les voit partout, dans les océans, dans les canalisations, même dans le sous-sol. Ça provoque des inondations, la pollution atmosphérique et ça crée beaucoup de dégâts, surtout sur notre santé. Quatre-vingt-dix pour cent des produits jetables du Sénégal sont des matières non recyclables. On ne peut pas comprendre qu'un pays comme le Sénégal, qui collecte près de 200 000 t de déchets plastiques par an, n'en recycle que 9 000 t. Le reste est brûlé et cela cause des dommages et accentue le réchauffement climatique. Le fait de brûler le plastique crée d'autres problèmes comme la pollution atmosphérique et des problèmes de santé, surtout avec les personnes qui souffrent d'asthme. Et ces dernières doivent avoir de l'air pur, mais actuellement, l'air est tellement pollué...

**Sur la question du réchauffement climatique, comment le plastique le renforce-t-il ?**

Dans des pays comme le Sénégal, on ne connaît que le système des trois T "tonni, tour, taal" (NDLR : ramasser, jeter et brûler). Depuis 1960, on n'utilise que ce système des trois T. Dans un pays normal, émergent qui dispose d'un centre d'enfouissement technique, c'est ce centre qui accueille les ordures, c'est-à-dire sous forme de dépotoir d'ordures. Or, depuis les années 60, on ne fait que brûler les déchets. Ce qui contribue à la destruction de la couche d'ozone. Et la perforation de cette couche d'ozone, à cause de ces fumées, facilite la pénétration des rayons ultraviolets et ces derniers augmentent la température de la terre. Donc, c'est normal qu'on observe un réchauffement climatique. De même que les gaz à effet de serre.



**Et qu'en est-il du recyclage qui est présenté comme la solution ?**

Certaines personnes disent que ce n'est pas une bonne pollution, mais on n'a pas d'autres moyens que de recycler. La majeure partie des vêtements que nous portons comportent du plastique, de même que les seringues utilisées dans les hôpitaux. On ne peut pas vivre sans le plastique. Mais le malheur est que la manière dont on l'utilise est nocive. Et pour réussir le recyclage, il faut avoir une collecte régulière et normale. Mais tant que cela n'est pas assuré, on continuera de boire et de jeter. Et ceci ne fera que déplacer le problème d'une zone à une autre.

Dans le monde actuel, tous les pays sont en train de chercher une solution, mais malheureusement au Sénégal, on n'a pas une autorité compétente pour régler ce problème. Et le comble, durant la saison des pluies, on constate des inondations, car certaines canalisations sont bouchées par les déchets plastiques. Raison pour laquelle je pense que la meilleure solution est de prendre des mesures fermes face à cette pollution. Et aussi de communiquer avec les entreprises qui fabriquent les produits plastiques, parce que la majeure partie est constituée de produits jetables et non recyclables.

**Sous l'ancien ministre de l'Environnement Abdou Karim Sall, il y a eu la loi n°2020 04 du 8 janvier 2020 relative à la prévention et à la réduction de l'incident sur l'environnement des produits plastiques. Le constat qui est fait est que cette loi n'a**

**pas eu l'effet escompté. Qu'est-ce que vous en pensez ?**

C'est le ministre en premier lieu qui n'a pas respecté cette loi. Après l'entrée en vigueur de cette loi, nous avons proposé notre aide sur les ordures plastiques, en soulignant ce qu'on peut faire avec le plastique jetable. On a montré qu'on peut en faire des briques, du carburant, des pavés. Mais malheureusement, lors du premier anniversaire de cette loi, l'ancien ministre de l'Environnement a pris 70 000 t d'ordures plastiques pour les brûler et pour dire que c'est le seul moyen. Je trouve que c'est lui le premier fautif, puisqu'il a donné l'autorisation aux vendeurs de sachets d'eau de continuer leur travail. Je ne peux pas comprendre qu'il élimine les gobelets en plastique et laisse les sachets d'eau. Et le plastique, c'est le plastique. Et les députés ont pris beaucoup de temps pour voter cette loi et lorsque la loi est entrée en vigueur, le ministre est venu dire qu'il faut l'alléger, pour permettre à des personnes de continuer leur travail. Et ces personnes sont les plus grands pollueurs au Sénégal.

**Quelles sont ces personnes ?**

Ce sont les industries de plastique, de sachets d'eau. Au début, il y avait presque 300 industries de sachets d'eau clandestines. Actuellement, au moment où je vous parle, il y a plus de 1 000 usines de sachets d'eau.

**Les gens insistent sur la durée de vie des matières plastiques, pour dénoncer leur utilisation.**

La durée de vie d'une matière plastique est de 400 ans. Mais cela

dépend de l'endroit où elle se trouve. Si le plastique est sous l'eau, il peut se transformer en débris de plastique et les poissons peuvent les manger et forcément nous allons les manger. Et s'il est enterré, sa durée va être plus longue.

**Et la décharge de Mbeubeuss dans tout ça ?**

Il faut juste la transformer en un centre d'enfouissement technique. Aussi, on n'a pas besoin d'une transformation virtuelle, mais réelle. Et celle-ci peut nous permettre de séparer les types de déchets en les travaillant pour leur donner une deuxième vie. Autre chose : cette décharge peut fournir de l'énergie dans tout Dakar. Et le problème est qu'on n'a pas de gens qui s'intéressent à cela.

**Comment Mbeubeuss peut-il fournir de l'énergie ?**

Avec la saison des pluies, l'eau qui tombe sur ces ordures. Cela produit du gaz à effet de serre. Et ce gaz peut être utilisé comme source d'énergie. Le souci est que 12 000 t de déchets sont brûlés par jour.

**Mais est-ce qu'il est possible d'interdire définitivement la matière plastique au Sénégal qui est un pays pauvre ?**

C'est le problème qui nous barre la route, parce que l'industrie plastique te dit que 'j'ai 3 000 employés et si je ferme l'usine, ils iront en chômage'. Mais c'est faux, parce qu'elle ne fabrique pas seulement du plastique. Ils fabriquent d'autres produits et ce sont les déchets de ces produits qu'ils utilisent pour fabriquer le plastique. Et bientôt le Sénégal va commencer à exploiter son pétrole et les déchets vont aussi servir à fabriquer du plastique. Et dans ce cas, seules les usines de recyclage peuvent aider à réduire les impacts des déchets plastiques. Et si les déchets du pétrole arrivent, la situation va perdurer et les dégâts vont augmenter. Des fois, tu vois des sacs sur lesquels on écrit "oxobiodégradable", mais c'est faux. Ce n'est pas biodégradable ; c'est jetable.

**Quatre-vingt-quatorze pour cent des matières plastiques sont déversés en mer. Est-ce qu'un nettoyage des océans est possible ?**

Je ne dirai pas que ce n'est pas possible, mais c'est un travail laborieux. Et ici au Sénégal ce sont des organisations étrangères qui viennent le faire et ce n'est que deux fois par an et ce n'est pas suffisant.

**Et le cas de la baie de Hann ?**

L'état de la baie de Hann me fait trop mal. Et cette malédiction commence à se verser dans les autres plages. Par exemple, Malibu.

**Comment le Sénégal peut-il sortir de sa dépendance au plastique ?**

Un engagement total de chaque citoyen. Il faut qu'il soit conscient des dégâts que les produits plastiques causent. Il faut qu'il opte pour des matières réutilisables. Il faut aussi une bonne communication pour conscientiser tout le monde. Et que le gouvernement respecte les lois qu'il promulgue sur cette question. Le mal du plastique est là et il est profond. ■

DGID - AMICALE DES AGENTS D'ASSIETTE ET AGENTS ASSIMILÉS

**Le nouveau bureau fixe l'objectif du renforcement de la poche sociale**

L'Amicale des agents d'assiette et agents assimilés de la Direction générale des Impôts et des Domaines a tenu son assemblée générale ce weekend à Saly Portudal. Les objectifs que s'est fixés le nouveau bureau sont le renforcement de la poche sociale et la digitalisation de leur structure principalement.

Les agents d'assiette et agents assimilés de la DGID veulent résolument entrer dans l'ère du digital, dans le cadre de leurs activités au sein de la grande amicale qui les réunit.

En effet, en marge de l'assemblée générale ordinaire qu'ils ont organisée ce weekend à Saly, le président Amadou Tidiane, qui a rempilé, a exprimé son ambition de mettre à niveau la structure sur le plan numérique, avec la digitalisation de l'amicale. "Les perspectives pour l'amicale, c'est la continuité. Depuis sa constitution en 2015, elle a fait du chemin. À notre arrivée, on a eu à consolider certains acquis que le premier bureau avait faits. Il y a aussi une digitalisation de l'amicale qui prend en compte l'ensemble des aspirations sociales de ses membres", a déclaré le président. Avant de poursuivre : "Les aspirations, c'est principalement le renforcement de la poche sociale. C'est-à-dire, faire de sorte que l'agent soit à l'aise dans son milieu professionnel comme dans son milieu social. Autrement dit, qu'il puisse vivre décemment tout en faisant bien son travail."

L'agent d'assiette et l'agent assimilé sont des travailleurs placés sous la tutelle d'une hiérarchie et qui effectuent un travail titanesque dans les agences des impôts et domaines au niveau de tout le territoire national. "C'est le cadre assistant à la hiérarchie, généralement le contrôleur ou l'inspecteur des ID. Il y a plusieurs fonctions qui composent ce cadre : agent d'assiette, agent de recouvrement, agent de poursuite, comptable, agent de service, commis d'administration, etc.", a précisé M. Mar qui se réjouit de l'attitude de la direction dans la mise en compte de leurs difficultés dans le travail.

"Il y a des difficultés dans tous les exercices. Mais heureusement, ce sont des difficultés auxquelles l'autorité s'est engagée à régler. Dès son installation, le directeur général a commencé à faire le tour de l'ensemble des services. Et on voit des améliorations qui sont notées, notamment par rapport à la mise à disposition du cadre, les locaux et tout ce qui est matériel de travail qui va avec", a assuré Amadou Tidiane Mar. ■

IDRISSA AMINATA NIANG (MBOUR)

## PROBLÉMATIQUE DE L'EMPLOI

# La formule magique de l'Ucad

La problématique de l'emploi au Sénégal est un débat sans épilogue. Avec un document intitulé "Quelle réponse politique à la lancinante question de l'emploi des jeunes Sénégalais ? : État des lieux et plan d'action opérationnel", l'université Cheikh Anta Diop de Dakar a voulu jouer sa partition afin de trouver des solutions à ce problème qui ne date pas d'aujourd'hui.

■ MAMADOU DIOP

Dans un rapport consulté par "EnQuête", l'université Cheikh Anta Diop de Dakar a abordé l'épineuse question de l'emploi au Sénégal, en cherchant à y apporter des solutions. D'emblée, on sent que le Sénégal est un "géant aux pieds d'argile". En d'autres termes, les potentialités pour le plein emploi existent bel et bien, mais que les politiques pour satisfaire la demande tardent encore, à ce jour. "Dans cet article, nous analysons des "industries sans cheminées" spécifiques et leur contribution potentielle à la croissance économique et à la création d'emplois au Sénégal. Notre principale conclusion est que ce potentiel est énorme et peut être davantage exploité en adoptant certaines politiques, à la fois en termes de réformes sectorielles et en encourageant les investissements pour améliorer l'environnement des entreprises", écrivent les auteurs dans le

document de 42 pages.

Selon eux, les résultats seraient tout de suite visibles, si les autorités étatiques prennent les bonnes décisions et entreprennent les changements qu'il faut. "Ce faisant, la croissance des Iwoss (industries sans cheminées) qui en résulterait pourrait encore accroître la trajectoire de croissance du Sénégal dans un proche avenir. Cela augmenterait également, de façon considérable, le nombre d'emplois de haute qualité correspondant à un niveau de compétences plus élevé", soulignent-ils.

## Plus de 10 millions d'emplois d'ici 2035

En chiffres, les travaux méritent une attention particulière. Car les emplois probables s'énumèrent en plusieurs millions, d'ici une dizaine d'années. Cela dénote une certaine note d'espoir. "Nos conclusions, fondées sur des hypothèses concernant les réformes mineures à entreprendre par le gouvernement dans certains



Illustration

domaines essentiels de la politique de développement du secteur privé, prévoient que, d'ici 2035, un total de 10 985 000 nouveaux emplois seront créés dans l'économie sénégalaise ; le nombre d'emplois dans les Iwoss est estimé à 7 435 000, soit environ les deux tiers du nombre total de nouveaux emplois. Par ailleurs, ces emplois au niveau des Iwoss, étant des emplois à plus haute productivité, sont probablement de meilleure qualité que les autres. Pour réaliser pleinement le potentiel des Iwoss à faciliter la transformation structurelle, le gouvernement devra s'attaquer à certaines contraintes clés".

En effet, selon le rapport, pour maximiser les opportunités d'emplois, les politiques devraient viser à

éliminer les nombreuses entraves qui existent dans le cadre réglementaire du Sénégal et qui découragent le développement des entreprises privées. Ces obstacles comprennent "des réglementations du travail très rigides, un régime fiscal lourd et coûteux, un système d'importation encore inhibant, un système judiciaire faible et un environnement d'exécution des contrats médiocre et les insuffisances en matière d'infrastructures dans des domaines tels que l'électricité, les transports et les télécommunications".

En outre, l'étude souligne d'importantes contraintes en matière de "compétences, en termes de savoir-faire technique, numérique et non technique" qui devront être corrigées pour encourager une telle transformation. ■

## POLITIQUE DE LOGEMENT DE L'ÉTAT

## 185 nouvelles villas livrées à Bambilor

Sous la présidence du ministre de l'Urbanisme et du Logement public, la Société de réalisation des travaux (SRT) et la Caisse des dépôts et consignations (CDC) ont procédé, le samedi, à la livraison de 185 villas et à la remise d'attestations pour 500 parcelles viabilisées, dans le cadre de la phase 2 du Programme de réalisation de 4 500 unités de logement de l'assiette foncière de Bambilor.

■ FATIMA ZAHRA DIALLO (STAGIAIRE)

Pour accompagner l'État dans sa politique de logement, la SRT et la CDC ont procédé, ce week-end, à la livraison de 185 villas et à la remise d'attestations pour 500 parcelles viabilisées dans la phase 2 du Programme de réalisation de 4 500 unités de logement sur l'assiette foncière de Bambilor. Les maisons sont dotées de réseaux d'électricité, d'eau potable, de téléphonie et d'assainissement ainsi qu'une voirie intégrale en bicouche.

La Société de réalisation des travaux a prévu également des équipements à caractère éducatif, sanitaire, culturel, sportif, entre autres, au profit des futurs habitants. Ainsi que toutes les commodités pour une bonne viabilisation de niveau tertiaire, afin d'offrir un meilleur cadre de vie aux futurs habitants.

"Après la livraison de ces 185 villas, nous allons vous convier au mois de juillet pour livrer 25 autres hectares déjà aménagés pour au moins 1 500 acquéreurs. Dans cet

environnement de Bambilor, nous sommes à peu près à 6 000, voire 7 500 cibles qui peuvent dépasser le cap de l'accès à une parcelle au minimum", a souligné le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations El Hadj Mamadou Boye Diaio.

Ainsi, poursuit-il, "aujourd'hui, nous avons demandé au ministre de l'Urbanisme de nous accompagner dans la mise à disposition de ce foncier qui nous permet, tout de suite, d'être opérationnels dans le capital départemental du Sénégal et nous avons les moyens de le faire".

Présent à la cérémonie, le directeur général de la Société de réalisation des travaux (SRT) a soutenu que la commercialisation de ce programme foncier de Bambilor était un challenge. "Pour nous, dit-il, c'était un défi de faire le travail conformément à nos engagements et de livrer, parce qu'il y a trop de difficultés en matière foncière liées notamment au non-respect des engagements par les promoteurs et les développeurs", a-t-il souligné.

En achetant ces parcelles, poursuit le DG, les acquéreurs ont fait un choix de vie, un choix de bâtir dans un nouvel environnement, un choix de vivre avec de nouveaux voisins, de divers horizons et de diverses personnalités.

"Nous sommes vraiment ravis, en tant qu'acquéreurs, d'avoir un site qui a été viabilisé, dirigé et proposé par la CGIS, par le biais de la CDC. Vraiment, c'est un site qui a toutes les commodités et ce n'était pas évident, au Sénégal, à l'heure actuelle, d'avoir un site avec l'eau, l'électricité, les routes et l'assainissement à la fois", a magnifié le représentant des acquéreurs, Abdou Aziz Ndiaye.

"Nous sommes convaincus que l'urbanisation est un phénomène mondial irréversible et d'ici 2050. L'urbanisation va atteindre les 60 % dans notre pays. Avec la conjoncture, tous les matériaux de construction sont en hausse. Il est difficile, pour certains, de trouver un logement. C'est dans ce sens que le président de la République est en train d'ap-

porter des réponses viables au défi du logement. Et le partenariat avec la SRT est un exemple allant dans ce sens", a déclaré le ministre de l'Urbanisme et du Logement public, Abdoulaye Saydou Sow.

Dans la même veine, il a salué l'engagement et le professionnalisme de toutes les parties prenantes à ce projet d'envergure. Il les assure que son département continuera va les accompagner en commençant par l'exonération.

Pour rappel, ce programme d'aménagement foncier, réparti en quatre phases, comprend plus de 3 500 parcelles viabilisées de 150 m<sup>2</sup> et 250 m<sup>2</sup>. Il s'inscrit dans le cadre de la valorisation d'un patrimoine foncier de 154 ha acquis à Bambilor en 2010 par la CDC et répond surtout à la nécessité, pour la CDC, de venir en appui à l'État dans sa politique de facilitation de l'accès au logement, à travers le "Programme 100 000 logements" notamment.

Au titre du projet, la CCIS a démarré en septembre 2020, la commercialisation d'une assiette foncière de 20 ha composée de lots de 150 m<sup>2</sup> et 250 m<sup>2</sup>, avec des conditions de vente fixées dans les contrats de réservation. Et la politique de commercialisation, fondée sur un apport minimal et des facilités de paiement sur une période de deux ans a connu un grand succès avec plus de 700 parcelles viabilisées, entre septembre 2020 et décembre 2022. ■

## SAINT-LOUIS - MOUVEMENT CITOYEN UNIVERSEL

## Un corps de la paix du Sénégal prôné pour conscientiser les jeunes

Les politiques de jeunesse menées par les différents régimes ont lamentablement échoué. Les derniers malheureux événements survenus au début du mois de juin sur le territoire national en sont une parfaite illustration, selon le coordonnateur du Mouvement citoyen universel (MCU), Lamine Diack Diouf.

Pour lui, depuis le régime du président Abdou Diouf, en passant par ceux des présidents Abdoulaye Wade et Macky Sall, les jeunes ont toujours lancé des messages forts à l'attention des leaders politiques. "Malheureusement, ils ne sont pas écoutés et les messages n'ont jamais été bien décryptés par les politiques. Voilà les conséquences catastrophiques que nous vivons. Par manque de citoyenneté et de patriotisme, les jeunes sur qui nous devons fonder l'espoir pour bâtir le pays sont prêts à tout casser et tout brûler pour se faire entendre. On doit instaurer des espaces de dialogue et tous les messages doivent être bien décryptés par les tenants du pouvoir d'où qu'ils viennent", a regretté M. Diouf.

Raison pour laquelle, a poursuivi le coordonnateur national du MCU, il faut remédier à la base à ces dysfonctionnements, en inculquant des notions de citoyenneté aux jeunes qui ont perdu tout repère. "La situation du Sénégal est critique et nous sommes à la croisée des chemins. Pour avancer, il faut tirer les leçons de tout ce qui s'est passé depuis lors. Les jeunes ont besoin d'encadrement et d'accompagnement. Il faut les conscientiser davantage à aimer leur pays, quelles que soient la situation économique ou les difficultés auxquelles ils font face", a-t-il soutenu.

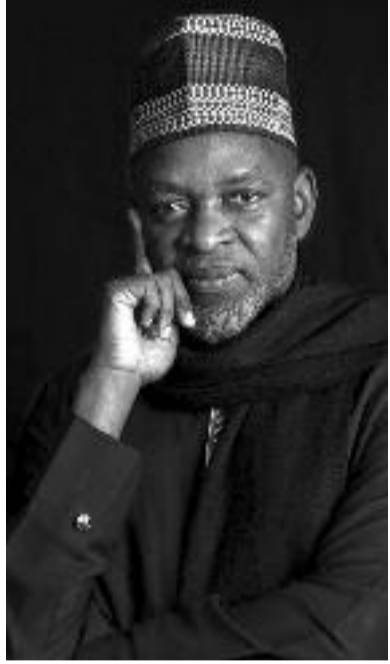
Pour le géologue-écrivain, c'est dans cet ordre d'idées que le mouvement citoyen qu'il dirige compte mettre en place un corps de la paix sénégalais. "Ce corps aura pour vocation d'inculquer aux jeunes les notions de citoyenneté et de patriotisme. Il permettra également de restaurer la fonction sociale d'éducation et d'encadrement qui était jadis assurée dans la rue. Le désespoir de la jeunesse a atteint un niveau très élevé. Aujourd'hui, personne n'est à l'abri de la violence des jeunes qui, à la moindre occasion, s'en prennent aux biens publics et privés sans distinction. Ainsi, il est de notre devoir d'armer les jeunes, de les responsabiliser et de les aider à se frayer leur propre chemin et les préserver de manipulations politiques de tous bords et d'idéologies sans lendemain", a déclaré Lamine Diack Diouf.

Revenant sur le concept du corps de la paix sénégalais, le coordonnateur national du MCU a expliqué que c'est un engagement citoyen qui sera équidistant des chapelles politiques. "Les jeunes engagés pourront être volontaires ou rémunérés. Un premier groupe de 50 membres pourra initier le projet avec une bourse de 50 000 F CFA par mois. Pour mailler le territoire national, il sera du ressort de ces derniers de conscientiser d'autres jeunes", a renseigné M. Diouf. ■

IBRAHIMA BOCAR SÈNE (SAINT-LOUIS)

LE SÉNÉGAL QUI GAGNE, LE SÉNÉGAL QUE J'AIME

# Ma réponse à une caricature grossière de mon pays et de mon peuple



Le Sénégal qui gagne, c'est l'entrepreneur honnête, l'ouvrier, l'agriculteur, l'éleveur et le fonctionnaire consciencieux, la bonne dame qui court les marchés pour épauler son pauvre mari croulant sous le poids des charges familiales, l'enseignant qui pense plus à l'avenir de ses élèves qu'à son propre confort matériel, le médecin, le magistrat, le militaire mesurant à sa juste valeur la responsabilité qui pèse sur ses épaules, le journaliste qui traite son sujet avec autant d'art que le chirurgien, l'animateur qui sème la culture dans les intelli-

gences, semblable au paysan qui ensemence son champ. Le Sénégal qui gagne, c'est le pêcheur qui passe la nuit en mer le cœur plein d'amour pour sa famille, c'est le bachelier n'éprouvant aucune honte à se faire marchand ambulant, bouquiniste, apprenti ou rabatteur s'il s'agit de soulager les siens, c'est la personne handicapée à la fierté entière, c'est le pauvre riche en valeur, c'est le riche pauvre en égoïsme... Le Sénégal qui gagne, c'est le sportif, l'étudiant et le chercheur qui s'épuisent à la tâche sans oublier que la défaite parfois balise le chemin de la victoire, c'est l'artiste qui comble les cœurs et éveille les consciences, c'est l'homme politique qui vit les joies et les souffrances de son peuple et qui sait le sens du patriotisme, c'est le chef religieux imbu de spiritualité et soucieux de la moralité et du salut de ses fidèles, c'est le prêcheur sincère qui ne cherche pas à plaire ni à nuire, c'est l'homme ou la femme qui se bat pour l'amélioration du sort de sa famille, de ses concitoyens...

Le Sénégal qui gagne, c'est le drapeau de l'espoir, de la richesse et du courage dansant au rythme des koras et des balafons, c'est le lion rouge rugissant, c'est le Jambar offrant sa vie, c'est Coumba, la mère nourricière, prompte à régaler le monde... Le Sénégal qui gagne, c'est ce peuple debout, pareil à un baobab riche de sa diversité : ces hommes et ces

femmes, ces jeunes et ces adultes, dans les villages, les villes et les bidonvilles, les villas cossues et les chaumières. Je ne peux pas tous les nommer : ils sont ici et ailleurs, dispersés dans les quatre coins du monde. Ils sont d'aujourd'hui, d'hier et de demain. Ce sont eux qui, dans les ténèbres de l'esclavage et de la colonisation, ont levé l'étendard contre l'envahisseur, et qui, dans la paix des daras, ont fait se tenir debout l'aïeul face aux flammes des cases brûlées et aux déflagrations des canons, à Touba, Tivaouane, Thianaba, Medina Baye, Diama Laye, Ndiassane, Guewoul, et autres. C'est le Sénégal qui gagne quand la mémoire de Birago va chercher du bois mort pour entretenir le foyer ardent des contes d'Amadou Coumba, quand Senghor et Sadi Abdoulaye racontent Ndoumbelane, comme pour prévenir le règne menaçant de la jungle. C'est le Sénégal qui gagne quand Cheikh Anta, dans le secret de son laboratoire, arpente les chemins humbles parcourus par l'ancêtre. De même quand Mamadou Dia se purifie l'âme et le cœur dans les cachots de Kédougou, quand Wade refuse de marcher sur des cadavres, quand Diouf félicite son adversaire avant l'heure... C'est le Sénégal qui gagne, le Sénégal que j'aime, lorsque, dépassant les divergences, ce peuple se retrouve, au pied de l'arbre de vie, pour dialoguer

et s'entendre sur l'essentiel...

Le Sénégal qui gagne et que j'aime, c'est celui-là en construction dans la paix, l'entente et la solidarité, et qui affine son système démocratique, renforce les droits et les libertés, marchant résolument du parti unique aux quatre courants idéologiques puis au multipartisme intégral, du vote sans isoler sans carte d'identité au vote secret et contrôlé, d'un organe de presse à deux puis à une pléthore, du Théâtre Daniel Sorano au Théâtre Doudou Ndiaye Coumba Rose, du musée Théodore Monod au musée des Civilisations noires, de la colline nue des Mamelles au monument de la Renaissance africaine, du train au TER à la relance des chemins de fer, de la SOTRAC aux 3D puis au BRT, des pirogues aux ferries puis aux ponts enjambant les fleuves et les bras de mer, des secours aux indigents aux bourses de sécurité familiale, etc.

Hélas, il faut le dire, s'il y a le Sénégal des forces positives, qui gagne et que j'aime, il y a aussi le Sénégal des forces négatives, qui perd et que je n'aime pas, et qui ne saurait comprendre le parrainage par le khalife des Mourides d'un président catholique ni le pourquoi du dialogue islamo-chrétien ni le comment du Festival mondial des arts nègres. Il ne s'agit pas seulement du Sénégal des casseurs qui piétinent le

drapeau, chahutent l'hymne national, insultent tout et tout le monde et mettent le feu à des biens publics et privés, mais aussi de celui du laisser-aller et du je m'en foutisme érigés en code de conduite jusque dans l'administration et à l'Assemblée nationale, celui des coins de rue-urinoirs, de l'affichage sauvage et des marchés proliférants, celui de l'inégalité sociale, de l'éducation au rabais et de l'intolérance, celui des enfants-talibés, des filles exploitées et des mères abandonnées, celui du désespoir d'une frange de la jeunesse préférant mourir dans la méditerranée que s'ennuyer à longueur d'année dans les quartiers pauvres des centres-ville et des banlieues, et pour qui, malheureusement, la révolte devient un loisir, l'insolence une arme et la destruction une solution...

Et les faux prophètes, inspirateurs de cette colère juvénile, dans le but d'enflammer davantage les cœurs, de théoriser le Sénégal infernal, malade de tout ce qu'abhorrent la démocratie et la vie sociale, mais fictif celui-là, à peine concevable, et qui n'existe que dans les têtes fumeuses de ses inventeurs et de leurs adeptes qui, pareils aux dragons cracheur de feu, n'ouvrent la gueule que pour consumer le réel, le réduire en cendre...

Mais, je vous le dis, peuple du lion : encore une fois, la victoire suivra la victoire : le Sénégal qui gagne gagnera, le Sénégal que j'aime triomphera. Et se dissiperont les ténèbres. Ceignons-nous donc les reins et retrouvons-nous les manches : notre quête est loin d'être terminée : il nous reste du chemin à parcourir. Ceignons-nous les reins, et, épaulés contre épaulés, œuvrons, encore, beaucoup, toujours... ■

ABDOU KHADRE GAYE, AKG  
Écrivain, président de l'EMAD

CONCLUSIONS DU DIALOGUE NATIONAL PAR ISSA THIRO GUËYE

## ...Analyse conceptuelle d'un extrait de vidéo sur le discours présidentiel...

Dans cette vidéo au parfum captivant, extrait d'un live présentant les conclusions du dialogue national, livrées le samedi 24 juin 2023 au Président Macky Sall, il y a un air de témoignage poignant de la politique contemporaine que nous avons cherché à comprendre.

À travers un regard technicien soutenu par des arguments solides et inspiré par de grands auteurs et penseurs de la communication, notre analyse met l'accent sur chaque passage énuméré, révélant ainsi des aspects cruciaux du discours présidentiel.

### ACTE I...

Le passage, où le Président Macky Sall évoque le destin présidentiel, suscite une réflexion profonde sur les ambitions politiques. Ici, nous pouvons voir l'influence du philosophe français Jean-Paul Sartre et son concept de "foi". Selon Sartre, l'autre est crucial dans la formation de notre identité et de notre croyance en

notre propre destin. Les regards amusants des postulants potentiels ou réels révèlent une tension entre la conscience individuelle et le regard des autres, illustrant ainsi la complexité de la politique et des aspirations présidentielles.

### ACTE II...

Le passage, où le Président Sall, avec humour, aborde les ambitions des uns et des autres pour le fauteuil présidentiel, souligne la théorie de la communication persuasive. Les travaux de Paul Watzlawick mettent en évidence l'importance de l'humour dans la persuasion politique. En adressant un doigt affectif à son camp et en suscitant une grande hilarité chez le Premier Ministre M. Amadou Ba, le Président Sall utilise l'humour comme un outil pour créer une connexion émotionnelle avec son public. Cela renforce la cohésion au sein de l'équipe présidentielle et donne une impression de sérénité face aux enjeux politiques sérieux.

### ACTE III...

Le passage, où le Président Sall rend hommage à M. Moustapha Niass pour sa technicité et sa rigueur dans les tâches étatiques, administratives et institutionnelles, met en valeur la communication institutionnelle et ses effets sur la perception publique. Les travaux de Michel Foucault nous rappellent que le pouvoir est exercé à travers des institutions et des processus discursifs spécifiques. En louant les qualités de Niass, le Président Macky Sall renforce l'image de compétence et de fiabilité de sa coalition, tout en soulignant l'importance de la loyauté comme un atout capital dans toute relation de pouvoir. L'évocation de la loyauté renforce également les liens de confiance avec le public, qui perçoit ainsi l'équipe présidentielle comme étant solidaire et dévouée.

### ANALYSE CONCEPTUELLE...

Cette petite analyse, non exhaustive, des passages clés du discours présidentiel de Macky Sall démontre l'application des théories et concepts

## Macky Sall et la crise\*

La démarche entreprise par le Président de la République du Sénégal, pour aborder la récente crise ayant entraîné d'importantes pertes en vies humaines, lors de son discours de clôture de son dialogue, doit être fustigée, en dehors de toute considération politique.

Il a rappelé hier vendredi 24 juin 2023 que le Président de la République est une fonction politique mais il n'en demeure pas moins le Président de tous les sénégalais même ses ennemis, s'il en existe bien sûr.

La violence doit être condamnée sous toutes ses formes et de manière ferme nous le reconnaissons et l'acceptons. Cependant un Président qui prend la peine de faire des tweets pour s'indigner ou s'attrister de la disparition d'un seul garçon d'une autre nationalité,

devrait pouvoir le faire pour seize (16) (bilan officiel) de ses compatriotes quelles que puissent être les conditions de leur disparition.

Nous autres ne sommes pas tenus d'aimer ni d'être d'accord avec lui mais il est notre Président et son serment l'oblige de bien nous traiter même lorsque notre opinion diverge avec ses démarches. Un Président doit avoir de la hauteur et un esprit de dépassement démesuré. L'intérêt d'un parti politique n'est pas forcément l'intérêt d'une nation.

A mon avis, dialoguer c'est rechercher la paix et la cohésion et cela passe forcément par la compassion pour ses compatriotes de toutes appartenances politiques, religieuses, ethniques et géographiques... ■

SEYDINA OUMAR TOURÉ

\*Le titre est de la rédaction

de grands auteurs et penseurs de la communication. Nous observons l'influence de Sartre, Watzlawick et Foucault dans la compréhension des dynamiques politiques, de la persuasion et de la communication institutionnelle. Cette vidéo, à vocation

pédagogique et historique, illustre brillamment leur pertinence dans le contexte politique contemporain, tout en offrant un aperçu précieux des enjeux profonds de la société et de la gouvernance. ■

PAR ISSA THIRO GUEYE

## MOTS FLÉCHÉS N°3576

RESTAURANT NOTRE-DAME ROMANICA NOTRE-DAME	VILLAGE DE STATION 16 DANS LES TOURS	MOTRE- DAME EN EST UN CONCENTRÉ	SOMMEIL DE CLOCHES LA CHAÎTE SUR LE MIEUX	TEL. GUARADO TEL. GUARADO	IL Y FUT SACRÉ EN 1604	VALÉRY REFUGE ORTHESE
					DOULE ANIMÉE	
FUSE DANS L'ARÈNE DES ROMAINS DANS LA FLÈCHE		CROISE LA REF.				ELLE FAIT MOUCHE
			POUFFERA À L'ÂGE POUR NOTRE DAME (1)		EFFRÈRE UN RETRAIT	
ÉVANGILE ARRIVÉ COUREUR DU DÉSERT	TRANCHE DE VIN	ACTEUR RETOUR DE PAVOL FAITE DE VITICULTURE			COMPTE D'ÉPARGNE PARALYSÉ	
			PROFOND PERSONNEL		DÉTACHÉ FAIT DE VERRE ET DE PLUMB	
INQUI DE GABRIEL PERSONNEL			FIT PLAIS NETTE		INSTRUMENT À CORDES COMPOSE LE PONS DE LA VENTE	
	AU SUD DE LA CORSE					SUR LE PORTAL DU JUGEMENT D'ENFER
CEAIRE D'ARCE	MOTE DU CHEF HÉROÏNE DE NOTRE-DAME		ÇA VEINT DU CŒUR		CH REPREVE	CTÉ SURPREVE
		AFFAIRE DE DROIT DÉCRÈTEUR DE DÉSIGNÉS		UTILE À L'ARCHE- TICTE DIPLOME		
CHÂTEAU DE LA LOIRE POINT CULMANT			QUATRIÈME AGENT DE L'URSON		FRANCOIS QUAND LES TOURS ONT REPRETE THALIAM	
		TROU SÉLAGINEUX DU L'ORNIERS	ÇAUT FAIT DE ROS ET DE FLOMB			
SURCOTE DE LA CHAUFFÉE EN ROSE	PROFÉTIE DE M.L. NON TRAVAIL DANS LA REF.		L'ÉVÈQUE DU DÉCIDE SA CONSTRUCTION			ENTRE L'ÉTRANGE ET LA GALLIE
		LANGUE FEMME CORDE SERRÉE		REFLUE	UNE NOTRE-DAME EN NORMANDE	COULE EN RUSSIE MAZI
						QU'EST FEMMIN
STALLAT À MEMPHIS DE DITELLE ENT AVANT TOUT		ENGA- GEMENT				
			TÊTES DE CANARD PAPERBOUX			PERSONNEL DANS LA GAMME
BOUT DU MOUÏSE		ANGLE D'AURICULE			À 99 MÈTRES SOUS LE SOMMET DE LA FLÈCHE	
						COULE À SONFICO

## NUMÉROS UTILES

**SÉCURITÉ**  
Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20  
Police secours : 17  
Sapeurs Pompiers : 18

**TÉLÉPHONIE**  
Renseignements : 1212  
Service Dérangements: 1213  
Service Clients : 1441

**EAU - SEN'EAU**  
Dépannage : 800 00 11 11 (appel gratuit)  
33 839 37 54

**ONAS**  
Egoûts, collecteurs  
818 00 10 12 (appel gratuit)

**SENELEC**  
Service Dépannage : 33 867 66 66  
Numéro du Guichet Unique : 33 865 01 12

**TRANSPORTS**  
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS) : 33 823 31 40  
Aéroport international Blaise Diagne de Diass : 33 939 69 00  
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849 45.45  
Heure non ouvrable Capitainerie : 33 849 79 09  
Piloteage : 33 849 79 07

**URGENCES**  
S.U.M.A : 33 824 24 18  
SUMA-MEDICIN : 33 864 05 61  
33 824 60 30  
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15

**HÔPITAUX**  
Principal : 33 839 50 50  
Le Dantec : 33 889 38 00  
Abass Ndao : 33 849 78 00  
Fann : 33 869 18 18  
HOGGY (ex-CTO) : 33 827 74 68 / 33 825 08 19

## MOTS CROISÉS N°125

I														
II														
III														
IV														
V														
VI														
VII														
VIII														
IX														
X														
XI														
XII														
XIII														
XIV														
XV														

**HORIZONTALEMENT**  
I. Donne le tempo. Néerland. II. Ajuster une pièce sur l'échiquier. Pièces de petites embarcations. III. Est plus facile à manoeuvrer qu'une chèvre. Site mégalithique du comté de Wiltshire en Angleterre. IV. Vers marins. Allié de l'Changé. Luc de Champagne. V. Support de l'information. Diable se manifestant dans une zone d'innovation sémantique. VI. Couleur pour un tissu. Club de football français. Les habitants de cette ville du Nord sont toujours sur le canapé. VII. Département de l'axe ligéen. On en a fait une masse. VIII. À la pied grec. Château de la province de Triente. IX. Ville du centre de la Ruhr. Coeur de récapitulation devenu objet d'art. X. Qui fait preuve d'impertinence. Déesse. XI. Requête pour tenir les tables. Economiste français. XII. Tumeur du cerveau. Ville de pecheurage du Japon. XIII. Pipe traditionnelle japonaise. Fleur roi d'Afrique. XIV. Lettres ordées. An Vierge. la des Philippines. Elle fut à l'époque des Soudois. XV. Réalisateur du Capos. Déjà expérimental.

**VERTICALEMENT**  
1. Noble mais pas forcément bien né. Sont danses au bord du monde mais pas forcément à quinze. 2. Avec du duvet c'est drôlement mais c'est pas drôle. Pensez à ce que. Peut faire pour à un obèse. 3. Furent mis à mort par l'armée du C.T. 4. Défenseur vers un même but. L'outil de R. Poète de réaction. 5. Est à l'ère pour toujours. Résonne sans aucun œil. 6. Fin de la Thurg. Symbole d'une unité de mesure dans le langage informatique. Un cousin dont on se passerait bien. 7. C'est bon. Message mais surtout sportive de plus de 60 ans. Se sert à coudre. 8. Neuf gros grâce à l'Or. Soufflé mais pas gonflé. 9. Se rapporte à un soldat à neuf angles. Noble antique. 10. Au milieu de la moule. Couverture d'un oligo-élément. 11. Nobel de littérature en 1904. Nôble d'Asie. 12. Pâle de Noël. Sans épines. Est dans les toits ou dans les cimes. 13. Ancestral. Il est très galant. Couleur de monteur. 14. Pense énormément. Décor de la Sublime Porte. Forme de dual pré-qual par des vers. 15. Produit sé de la fête de Calabar. Furent utilisés dans la salle du Judo de Paris.

## SOLUTIONS

## SUDOKU N°3576

		3			1		9	
	2	8				5		
					6	7		4
			9	2			7	
	1						5	9
				3				6
			4	6				
3	9	4						
		1		5				

## HEURES DE PRIÈRES

**MESSE**  
• Cathédrale : 7h  
• Martyrs de l'Ouganda : 6h30 - 18h30  
• Saint Joseph : 6h30 - 18h30

**PRIÈRES MUSULMANES**  
• Souba : 05h40  
• Tisbar : 14h15  
• Takussan : 17h00  
• Timis : 19h47  
• Guwé : 20h47

## MOTS MÊLÉS N°3576

C P E T R O T S K I S T E K O  
H A U K B I K I N I M O O D K  
A P Q H A A Y P E A K P I B E  
P R I A C E S E R A A K L O F  
K I T S K T T K T K I C B O F  
A K S H E O E S E A S A U K I  
K A R K K T M K M T I J N M E  
L B A E I B A B O U C H K A H  
O Y K N P D O C L U S E E K M  
P L G A P P K C I O K K R E U  
J E E Z O T I R K S N A S R O  
O K D E U E I K O O C C S P K  
K C R S R A V O S O K N E E U  
E I U K O D U S M I K A D O O  
R N K K O P E C K A P P I K L

AKDO  
ASHKENAZES  
BABOUCHKA  
BASKET  
BIBI  
BOOKMAKER  
BUNKER  
CHAPKA  
COOKIE  
JACKPOT  
JOKER  
KABYLE  
KAPOK

KARSTIQUE  
KEFFIEN  
KEPI  
KETCHUP  
KILOMETRE  
KIPPA  
KIPPOUR  
KOSPECK  
KOSOWARS  
KURDE  
KYSTE  
LOUKOUN  
MARKETING

NIKADO  
NOKA  
NICKEL  
OUKABE  
PANCAKE  
PAPKA  
POLKA  
SANSKRIT  
SKIPPER  
STEAK  
STOCK  
SUDOKU  
TROTSKISTE

### MOTS FLÉCHÉS N°3575

S	C	L	A	G	V	D	A										
H	U	M	I	D	E	D	R	A	C	O	N	I	E	N	S		
C	A	T	A	S	T	R	O	P	H	E	E	T	N	A			
S	C	I	E	N	T	O	U	R	U	S	T	A	U	D			
U	R	S	S	C	I	T	E	E	F	E	L	E	E				
A	L	E	G	O	T	I	S	T	E	A	L	E	E				
E	S	Q	U	I	S	S	E	I	N	U	T	I	L	E			
O	N	U	R	N	E	R	H	E	S	U	S	E	T				
T	R	I	S	T	I	S	A	N	E	E	N	E	R				
P	E	U	T	P	T	T	I	N	V	I	T	E	R	A			
C	O	N	S	E	I	L	L	E	E	S	U	V	E				
D	R	H	A	A	N	U	L	L	U	E	T	T	E				
H	E	R	C	U	L	E	O	E	I	L	R	A	S				
E	U	G	E	M	I	R	E	N	T	C	H	E	R				
M	A	L	E	M	A	N	A	V	E	U	T	A					
B	A	B	E	L	A	N	T	A	N	R	I	V	A				
T	E	M	E	R	I	T	E	G	R	E	L	O	N	S			
F	I	L	M	E	L	E	S	S	E	A	I	A					
S	E	N	C	L	O	S	E	M	A	S	T	I	C				
E	M	P	L	O	I	E	S	R	A	I	S	U	N	I			
E	V	E	N	T	E	M	I	R	S	E	R	R	E				
A	S	C	E	S	E	S	I	N	C	E	R	T	A	I	N		

### SUDOKU N°3575

2	4	6	5	8	9	7	1	3
9	1	8	6	7	3	4	5	2
5	7	3	1	2	4	9	8	6
6	3	5	2	9	7	1	4	8
1	2	7	8	4	5	6	3	9
4	8	9	3	6	1	2	7	5
7	5	4	9	3	2	8	6	1
3	6	2	4	1	8	5	9	7
8	9	1	7	5	6	3	2	4

ITALIE

# Sandro Tonali et le Milan, un divorce douloureux

Dans la surprise la plus totale, Sandro Tonali va s'engager avec Newcastle et quitte donc le Milan. Tifoso rouge et noir depuis sa tendre enfance, le milieu italien a vu l'argent mettre fin à sa relation avec son amour de toujours. Pour les supporters, ce départ est douloureux et inacceptable.



“Je veux rester à Milan pour toujours et devenir une bandiera du club”, disait Sandro Tonali il y a encore quelques mois. Débarqué à Milan à l'été 2020, le Lombardo Vero venait alors de réaliser son rêve de gamin : porter la tunique de son club de cœur. Pour ce véritable tifoso de l'AC Milan depuis sa tendre enfance, biberonné comme beaucoup de gamins de sa génération (2000) aux exploits de Kakà, Maldini, Inzaghi, Pirlo ou encore son idole Gattuso, le storytelling était magnifique, tout droit sorti d'un conte de fées. “Je l'ai rêvé, je l'ai voulu, je l'ai demandé, je l'ai obtenu”, dira-t-il lors de la signature de son contrat. Très vite, Sandro devient le choucho de San Siro, encore plus lorsqu'il inscrit le but de la délivrance en avril 2022 sur la pelouse de la Lazio ou lorsqu'il accepte de baisser son salaire pour rester à Milan lors de sa prolongation. Adulé par les tifosi, son maillot sera par ailleurs celui qui sera le plus vendu cette saison. Outre son amour pour les couleurs rouge et noir, l'international italien s'est aussi et surtout imposé comme un véritable pilier sur le gazon. Un patron prêt à mourir pour cette tunique, Sandro c'était l'âme de cette équipe.

Oui mais voilà, l'argent a ses raisons que la raison ignore. Le mercredi 21 juin 2023 restera une journée noire pour les tifosi milanais. “Je suis dans le métro pour aller au travail et comme d'habitude, je vais faire un tour sur le site de la Gazzetta. Et là, j'apprends la nouvelle”, grimace encore Sarah, supportrice milanaise.

En effet, à peine remis du limogeage de Paolo Maldini, moins de 15 jours après le décès de leur président historique Silvio Berlusconi, les Rossoneri se décomposent de nouveau : Sandro Tonali va quitter le Milan pour Newcastle. “Je ne pensais pas que c'était possible, honnêtement. Pour moi, et je pense pour la majorité des supporters, Tonali resterait chez nous éternellement”, avance Francesco, abonné à San Siro depuis le Scudetto de 2011.

Difficile donc de savoir réellement comment tout cela s'est goupillé, si ce sont les dirigeants milanais qui ont entamé les négociations et contraint Tonali à prendre la porte ou l'inverse. Une chose est sûre, le romantisme, les sentiments, l'amour, cela n'a plus d'importance dans le football actuel, surtout pour RedBird, groupe américain propriétaire du club depuis août dernier. “On n'est pas idiots, on sait très bien que l'argent est la priorité dans le football actuel. Mais Tonali, c'était le seul qui était invendable en raison de son amour pour le club. Franchement, c'est compliqué de comprendre ce choix”, argumente Sarah. Après avoir échoué dans les négociations avec Barella quelques semaines auparavant, les Magpies ont décidé de jeter leur dévolu sur Tonali.

Alors que la traditionnelle visite médicale devrait avoir lieu en début de semaine prochaine en Roumanie (où Tonali dispute l'Euro U21 avec les Azzurrini), son agent a officialisé ce vendredi en fin d'après-midi le transfert vers Newcastle. “Lorsque des offres aussi importantes se pré-

sentent sur la table, il est difficile de refuser aussi bien pour le club que pour le joueur”, a ainsi déclaré Giuseppe Riso, qui a par ailleurs aussi souhaité contredire les informations de La Repubblica selon lesquelles Tonali n'aurait pas vraiment apprécié ce départ et en aurait même pleuré : “Des larmes ? Non c'est totalement faux. C'est le meilleur projet pour lui et c'est une grande opération qui aidera aussi bien le Milan que son club formateur Brescia”, a-t-il conclu. Avec un montant avoisinant les 70 millions d'euros (sans les divers bonus), Sandro Tonali deviendra la vente la plus élevée de l'histoire du Milan ainsi que le joueur azzurro le plus cher. Dans le Tyne and Wear, un contrat de cinq ans attend le numéro 8 avec un salaire annuel de sept millions d'euros, soit deux fois plus que ce qu'il touche actuellement à Milan. Rien que ça.

## Milan casse tout

Jusqu'ici très discret, Gerry Cardinale a décidé ces dernières semaines de reprendre les choses en main, à l'américaine. Première décision forte du néopropriétaire milanais, mettre à la porte le monument Paolo Maldini. “Lorsqu'ils décident de dégager comme un malpropre Maldini, les supporters l'ont très mal pris. Au lieu de calmer les choses et de s'acheter une paix sociale, il a remis de l'huile sur le feu avec la vente de Tonali”, explique Francesco. Le message est clair : les sentiments et l'amour ne comptent pas, l'argent et seulement l'argent. Les affaires sont les affaires donc, et aucun joueur n'est invendable. Et le cas de Tonali ne devrait pas être unique à Milan, puisque Hernández, Maignan ou encore De Ketelaere pourraient être vendus en cas d'offre suffisante.

“Ils pensent qu'ils peuvent gérer le Milan comme toute leur entreprise, mais ce n'est pas le cas. Je ne sais pas trop où Red Bird souhaite aller”, se questionne Sarah. Si cette dernière se veut mesurée, sur les réseaux sociaux, c'est tout le contraire. Le hashtag #CardinaleOut est en tendance depuis plusieurs semaines avec des tifosi qui demandent la tête de l'ennemi public numéro un : “Qu'il dégage ! On va venir nous parler de rentabilité, de projet de développement. Mais il faut arrêter avec ces conneries. Red Bird ne pense qu'à l'argent et méprise le reste. À Milan, ça ne passe pas. Ce transfert de Tonali à Newcastle est honteux et irrespectueux”, prévient Francesco. Alors qu'il avait tout pour devenir bandiera, Sandro Tonali a donc vu son destin brisé par une direction américaine avare d'argent. L'amour a duré (que) trois ans. ■

SOF00T.COM

## REVUE TOUT TERRAIN

CHELSEA

### Mount, le Bayern dans le coup ?



Mason Mount (24 ans, 35 matchs et 3 buts toutes compétitions cette saison) a mis la pression sur les dirigeants de Chelsea pour le libérer à une année de la fin de son contrat, alors que Manchester United a proposé une troisième offre à hauteur de 64 millions d'euros. Des négociations difficiles entre les deux formations anglaises qui pourraient profiter au Bayern Munich. D'après The Guardian, l'ancien coach du Paris Saint-Germain, Thomas Tuchel, a réclamé à son board l'arrivée du Britannique, qu'il a eu sous ses ordres chez les Blues, pour diversifier le jeu bavarois. De quoi inciter Mount à tendre l'oreille ? C'est probable, d'autant que Chelsea pourrait privilégier une vente à l'étranger pour éviter de renforcer un concurrent en Premier League. Il faudra néanmoins que le Bayern s'aligne sur la dernière offre manchesterienne.

PSG

### Luis Enrique nommé dans la semaine

Le Paris Saint-Germain devrait bientôt officialiser son changement d'entraîneur. Pour mettre un terme au contrat de Christophe Galtier, qui devait expirer en 2024, le club de la capitale va lui verser 6 millions d'euros. Quelques détails restent à régler, précisent nos confrères du Parisien, mais les deux parties pourraient acter leur séparation dès mercredi. Pendant ce temps-là, le PSG pourra finaliser le contrat du nouveau coach Luis Enrique ainsi que la composition de son staff. L'Espagnol, qui va signer pour au moins deux saisons, devrait être nommé dans la semaine. En attendant, l'heureux élu a évidemment commencé à préparer la saison prochaine avec la direction francilienne.

ARSENAL

### Le titre, Arteta a du mal à digérer



Longtemps leader de Premier League, Arsenal a craqué dans la dernière ligne droite sous la pression intense de Manchester City. Un échec que l'entraîneur des Gunners, Mikel Arteta, a du mal à digérer. “L'équipe m'a donné des arguments pour y croire, et nous avons un lien avec les gens. On y croyait. Mais quand on a commencé à avoir des blessures, j'ai senti que ça allait nous coûter cher. Nous n'avons pas pu maintenir le niveau d'exigence requis. Et si vous voulez gagner la Premier League contre City, vous devez être en avril-mai avec

tous les joueurs disponibles et à leur meilleur. Et nous, en raison des blessures, nous n'y sommes pas parvenus”, a soupiré le manager espagnol pour Marca. “À ce jour, cela me fait toujours très mal de ne pas avoir gagné la Premier League après avoir passé 10 mois à me battre avec City. Mais c'est le sport. Cela dit, ce qui a été réalisé avec une équipe aussi jeune en vaut la peine”, a admis Arteta.

MAN CITY

### Une prolongation proposée à B. Silva

Annoncé sur le départ, Bernardo Silva (28 ans, 55 matchs et 7 buts toutes compétitions cette saison) n'a toujours pas quitté Manchester City. Courtisé par le Paris Saint-Germain et en Arabie Saoudite, le milieu offensif portugais va faire l'objet d'une contre-offre du club anglais pour l'inciter à rester. Selon The Times, le néo-champion d'Europe va proposer une prolongation à son homme à tout faire. Actuellement rémunéré à hauteur de 9 millions d'euros par an, l'ancien joueur de Monaco pourrait désormais émarger à près de 20 millions d'euros par saison et ainsi se rapprocher des émoluments des deux grandes stars de l'équipe, Kevin De Bruyne et Erling Haaland. Pour rappel, Silva demeure sous contrat jusqu'en juin 2025 avec les Skyblues.

LEIPZIG

### City d'accord avec Gvardiol



En quête d'un défenseur polyvalent de classe mondiale, Manchester City avance sérieusement pour Josko Gvardiol (21 ans, 41 matchs et 3 buts toutes compétitions cette saison). Selon le journaliste Fabrizio Romano, le club anglais s'est d'ores et déjà mis d'accord avec le Croate pour une future collaboration sans dévoiler plus de précisions. Alors que la formation allemande attend 100 millions d'euros, le champion d'Europe a déjà transmis une proposition de 85 millions d'euros.

BRIGHTON

### Mohammed Kudus également suivi

Pour renforcer son milieu de terrain sur ce mercato d'été, l'entraîneur de Brighton Roberto De Zerbi a, comme celui du Bayer Leverkusen, Xabi Alonso, placé ses pions sur le capitaine de l'Olympique de Marseille Valentin Rongier. Dans le même temps, le journaliste italien Fabrizio Romano dévoile aussi un intérêt concret des Seagulls pour Mohammed Kudus (22 ans, 42 matchs et 18 buts toutes compétitions cette saison), le phénomène de l'Ajax Amsterdam. Le Ghanéen, considéré comme l'un des meilleurs talents d'Eredivisie mais surtout comme l'un des meilleurs joueurs de sa génération, incarnerait l'une des principales cibles de Brighton. Néanmoins, le dossier s'annonce difficile à boucler, déjà car Chelsea est aussi sur le coup, mais aussi car Kudus, sous contrat jusqu'en juin 2025 avec l'Ajax, se voit estimé à 40 M€ selon Transfermarkt.

LIGUE 1 - 23<sup>e</sup> JOURNÉE

# Diambars renvoie le Cneps en Ligue 2

Le Cneps Excellence est officiellement relégué en Ligue 2, après le match nul (3-3) face à Diambars de Saly, hier au stade Maniang Soumaré de Thiès. Large vainqueur de l'US Gorée (4-1), Génération Foot a consolidé son leadership, avec cinq points d'avance sur son dauphin.

— LOUIS GEORGES DIATTA

C'est officiel ! Le Cneps Excellence (14<sup>e</sup>, 12 pts) évoluera la saison prochaine en Ligue 2. Le club de Thiès n'a pas pu éviter la relégation lors de la réception de Diambars, en match comptant pour la 23<sup>e</sup> journée de Ligue 1. Les deux équipes ont fait match nul (3-3) au stade Maniang Soumaré, hier.

Les visiteurs ont assez vite trouvé le chemin des filets par Ibrahima Sory à la 10<sup>e</sup> mn. Après une mauvaise entame de partie, les Thiessois ont redressé la pente. Ils ont égalisé à la 29<sup>e</sup> mn avant de se faire avoir une nouvelle fois, dix minutes plus tard, par le premier buteur de Diambars qui a réalisé le doublé (1-2, 39<sup>e</sup>). Après la pause, le Cneps a pris les choses en main pour sa survie. Le club thiessois a renversé les Académiciens en égalisant dès la première minute (2-2) de la reprise avant de prendre l'avantage à la 61<sup>e</sup> mn (3-2). Mais il faut croire que Diambars n'était pas venu pour des formalités. Car les protégés de Bruno Rohart ont remis les pendules à l'heure à la 73<sup>e</sup> mn. Ce point du nul ne suffira pas à maintenir le suspense. Avec dix points de retard sur le premier non reléguable, à trois journées de la fin du championnat, les Thiessois sont définitivement condamnés à la relégation. Le Cneps Excellence va retourner en 2<sup>e</sup> division, après quatre saisons passées dans l'élite.



Diambars

## Génération Foot étrille l'US Gorée et prend le large

Ce résultat ne fait également pas les affaires de l'académie de Saly. Même s'il reste à la 2<sup>e</sup> place du classement, Diambars (42 pts) accuse désormais un retard de cinq points sur l'actuel leader. Ce qui rend la suite de la course au titre assez compliqué pour le club de Saly.

Génération Foot (1<sup>er</sup>, 47 pts) a reçu et laminé l'US Gorée (8<sup>e</sup>, 28 pts) sur le score de quatre buts à

un, hier au stade Djiby Diagne. Pourtant, les visiteurs ont été les premiers à faire trembler les filets par Ibrahima Seck (22<sup>e</sup>) qui a ouvert le score pour les Insulaires. Mais les hommes de Balla Djiba ont su réagir et remettre les pendules à l'heure grâce à Idrissa Guèye (35<sup>e</sup>). En seconde période, les Grenats ont assiégé le camp adverse. Amidou Diop (60<sup>e</sup>) a donné l'avantage aux siens, avant qu'Akhibou Ly (3-1, 71<sup>e</sup>) et Pape Moussa Fall (4-1,

80<sup>e</sup>) n'aggravent le score.

Cette victoire précieuse des Académiciens de Déni Birame leur permet de prendre le large. Avec cinq longueurs d'avance sur son dauphin, le leader peut aborder les trois dernières journées du championnat avec plus de sérénité.

## TFC retrouve le sourire

Après sa défaite sur la pelouse du Casa Sports (2-0), le week-end dernier, Teungueth FC (6<sup>e</sup>, 29) a renoué

avec le succès en allant battre Guédiawaye FC (4<sup>e</sup>, 35 pts), sur le score d'un but à zéro, hier.

En bas du classement, la lutte contre la relégation fait rage. La Linguère (13<sup>e</sup>, 21 pts), premier reléguable, a battu en déplacement la Sonacos de Diourbel (7<sup>e</sup>, 9 pts), sur le score deux buts à un, samedi. Cette victoire permet aux Saint-Louisais de rester au contact du premier non reléguable, l'AS Douanes (12<sup>e</sup>, 22 pts). Les Gabelous se sont imposés face à Dakar Sacré-Cœur (9<sup>e</sup>, 28 pts), le même jour. Avec un point de différence, la bataille entre ces deux équipes sera rude durant les trois derniers tours.

Dans la même veine, le Stade de Mbour (11<sup>e</sup>, 24 pts), qui a concédé le nul (1-1) face à l'AS Pikine (10<sup>e</sup>, 28 pts) hier, n'est pas épargné par la relégation.

Le match devant opposer le Jaraaf de Dakar (5<sup>e</sup>, 32 pts) au Casa Sports (3<sup>e</sup>, 39 pts), au stade Iba Mar Diop de la Médina, a été reportée en raison des risques de troubles à l'ordre public. ■

## RÉSULTATS

### LIGUE 1 – 23<sup>e</sup> JOURNÉE

AS Douanes - Dakar Sacré-Cœur 1-0  
Sonacos - Linguère 1-2  
Génération Foot - US Gorée 4-1  
Cneps Excellence - Diambars 3-3  
Guédiawaye FC - Teungueth FC 0-1  
Stade de Mbour - AS Pikine 1-1  
Jaraaf - Casa Sports reporté

### LIGUE 2 – 24<sup>e</sup> JOURNÉE

Demba Diop - Wally Daan 0-0  
Ndiambour - Thiès FC 0-0  
AJEL - Duc 1-1  
Port - Mbour Petite Côte 1-0

### lundi

Stade Caroline Faye  
17h Keur Madior - HLM  
Stade Maniang Soumaré  
17h Amitié FC - Jamono Fatick  
Stade Ibrahima Boye  
17h US Ouakam - Oslo

## BRÈVES

### CHELSEA

## Kalidou Koulibaly débarque à Al Hilal...



Kalidou Koulibaly ne sera pas resté très longtemps en Angleterre avec la formation londonienne de Chelsea. Une seule petite saison et puis s'en va pour le solide défenseur formé au club de sa ville natale de Saint-Dié puis au FC

Metz. Après un passage en Belgique, du côté du KRC Genk, l'international sénégalais (70 sélections) a véritablement explosé en Italie avec le Napoli. Mais après 8 saisons passées en Campanie, le joueur de 32 ans a décidé de faire le grand saut vers la Premier League l'été dernier. Malheureusement, si les Partenopei ont réussi une saison historique, les Blues, eux, ont connu un exercice 2022-2023 très compliqué, terminé à la 12<sup>e</sup> place du championnat anglais malgré des investissements colossaux injectés par les nouveaux propriétaires de Chelsea. Le club anglais ne participera donc pas à la prochaine édition de la Ligue des Champions et plusieurs joueurs vont quitter le navire lors de ce mercato estival. Le roc sénégalais de 32 ans n'a pas pu empêcher la douzième place moribonde des siens en Premier League malgré ses 23 apparitions en championnat auxquels il faut ajouter 9 matches dans les autres compétitions. Un bilan globalement décevant qu'il n'a pas manqué de mentionner dans un message d'adieu publié sur ses réseaux sociaux : "De mon premier match à mon dernier, ce fut un honneur de porter ce blason. La saison dernière n'était pas celle que nous voulions, mais je tiens à remercier les fans et tout le monde au club pour votre soutien." Un message plein de classe et de lucidité.

## ...Visite médicale réussie pour Jackson

Nicolas Jackson (22 ans, 38 matchs et 13 buts toutes compétitions cette saison) à Chelsea, c'est comme si c'était fait. Désigné comme la priorité absolue pour occuper le rôle d'attaquant de pointe par Mauricio Pochettino, le Sénégalais va bel et bien rejoindre les Blues sur ce mercato d'été. D'après The Athletic, le Lion de la Téranga a réussi sa visite médicale avec le club anglais ce dimanche. Pour rappel, Villarreal va récupérer 37 millions d'euros dans cette transaction, soit un montant légèrement supérieur à la clause libératoire du natif de Banjul, qui s'engagera jusqu'en juin 2031.

### SEVILLE

## Newcastle se renseigne sur Youssef En-Nesyri

Racheté par les Saoudiens la saison dernière, Newcastle est rapidement devenu un club ambitieux en Premier League. Sans pour autant faire des folies sur le mercato, les Magpies ont construit une équipe compétitive et ont été récompensés de leur bon travail avec une qualification en Ligue des Champions la saison prochaine. Alors cet été, Newcastle veut renforcer

encore plus son effectif. Selon les informations du Mirror, ces derniers jours, Newcastle a débuté des discussions avec Séville concernant Youssef En-Nesyri. Le club anglais s'est renseigné sur le montant souhaité par le club espagnol pour lâcher son meilleur buteur de la saison. L'international marocain, important avec les Lions de l'Atlas au Mondial, a terminé meilleur buteur du club en Liga, Coupe du Roi et en Ligue Europa.

### CAN U23

## Le Maroc reverse d'entrée la Guinée

La Coupe d'Afrique des Nations U23 a officiellement débuté ce samedi au Maroc avec la première rencontre opposant les Lions de l'Atlas, à domicile, à la Guinée. Pour rappel, cette compétition qualifie pour les Jeux Olympiques de Paris en 2024 (les trois premiers obtiennent leur place). Il y avait donc de l'enjeu surtout pour le Maroc chez lui et qui se présentait avec des visages connus comme Abde Ez, Benjamin Bouchouari, Bilal El Khannouss ou encore Ibrahim Salah et Oussama Targhalline. Pourtant, dans cette rencontre, c'est bien la Guinée qui ouvrait le score en fin de première période. Le coup franc de Algassime Bah était mal repoussé par le gardien Alaa

Bellaarouch (0-1, 45<sup>e</sup>). Il a fallu attendre le retour des vestiaires pour voir les Marocains montrer un meilleur visage à l'image d'Abde Ez. L'attaquant du Barça obtenait et transformait lui-même le penalty de l'égalisation (1-1, 63<sup>e</sup>). Malgré des occasions en fin de match, le score ne bougera plus... Du moins jusqu'à la dernière seconde. Car le Maroc obtenait un nouveau penalty dans les ultimes secondes que transformait encore Abde Ez (2-1, 90<sup>e</sup>+6). Le Maroc évite le pire.

### PRÉPARATION AFROBASKET F 2023

## Couna Ndao appelée en remplacement de Lycka Sy "empêchée"

En pleine préparation de l'Afrobasket féminin, prévu à Kigali du 28 juillet au 6 août, l'équipe nationale du Sénégal a enregistré un nouveau renfort en la personne de Couna Ndao. La pensionnaire de l'ASC Ville de Dakar remplace en effet Sokhna Lycka Sy "empêchée", a informé la Fédération sénégalaise de basketball dans un communiqué. "Couna va ainsi rejoindre le groupe en même temps que Léna Timera, qui arrive de Nice ce dimanche 25 juin", a ajouté la note de l'instance dirigeante du Basketball sénégalais.